



ASBL Le Toucan
Accompagnement Social

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Rue du champ de l'église 2
1020 Laeken

0491254626
contact@laekenamo.be

Laeken AMO
Aide en Milieu Ouvert
Rapport d'activité 2025

BE 0871 888 359


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Table des matières

<u>1. Laeken AMO : année 2. 2025, année de la consolidation</u>	5
<u>2. Changement de nom</u>	7
<u>3. Nos permanences</u>	
<u>3.1. Nos permanences à l'AMO</u>	
<u>3.2. Nos permanences à la Cité-Modèle</u>	8
<u>3.3. Nos permanences au Square Léopold</u>	9
<u>3.4. Nos permanences à la Chom'hier</u>	
<u>3.5. Nos permanences du samedi</u>	10
<u>3.6. Nos permanences spéciales</u>	11
<u>4. Partenariats</u>	
<u>4.1. Coordination Sociale de Laeken</u>	13
<u>4.2. Projet de Cohésion Sociale Léopold</u>	14
<u>4.3. Article 27</u>	15
<u>4.4. Grandir ensemble à Laeken</u>	16
<u>4.5. L'Amorce</u>	20
<u>4.6. Groupe d'Entraide Scolaire (GESL)</u>	21
<u>4.7. Recyklopper</u>	23
<u>4.8. Cité des métiers</u>	24
<u>5. Travail social de rue</u>	25
<u>5.1. Cité Modèle</u>	26
<u>5.2. Square Léopold</u>	28
<u>5.3. POPEM</u>	29
<u>5.4. Willems</u>	32
<u>5.5. Tivoli</u>	33
<u>5.6. Donderberg</u>	34
<u>6. Projets</u>	
<u>6.1. Projet Logement</u>	36
<u>6.2. Projet néerlandophone</u>	39
<u>6.3. Projet Impulsion</u>	42
<u>6.4. Nos Stages</u>	45
<u>6.5. Ateliers de sensibilisation</u>	47
<u>6.6. 20 kms de Bruxelles 2025</u>	49
<u>6.7. Interpell'action</u>	52

6.8. La rentrée faut y penser	53
6.9. Espace numérique social	54
6.10. Lieu d'accroche psychologue	55
6.11. Rendre visible l'invisible	56
7. Participation aux événements du réseau	
7.1. Radio Marie Christine (RMC)	58
7.2. Safari des associations	
7.3. Pat'rouille à Jette	59
7.4. Place à nos droits	60
7.5. Fête de la soupe	61
7.6. Fête des voisins de l'autre côté	
7.7. Réunion des parents et portes ouvertes	62
7.8. Repas de quartier Bockstael	63
7.9. Fête des lumières	64
7.10. Projet radio « Qu'est-ce que le harcèlement ? »	65
8. Formations dispensées à des partenaires	
8.1. Formation Psy-légal	66
8.2. Intervention à l'ISFSC	67
9. Formations des travailleur-euses	68
10. Stagiaires	69
11. Conseil éducatif et team building	70
12. Supervision institutionnelle	71
13. Communication	
13.1. Objectifs	
13.2. Nouvelle identité visuelle	72
13.3. Présence digitale	74
13.4. Soutien aux projets de terrain	77
14. Communication du projet logement	78
15. Nos Chiffres	80
15.1. Nos consultations	81
15.2. Nos ouvertures de dossier	92
15.3. Cap sur 2026	98
16. Annexes	99



1. Laeken AMO : année 2

2025, année de la consolidation

Après une première année d'installation sur le territoire laekenois, l'année 2025 a consolidé notre travail de communication, de visibilité et de réseautage afin de faire connaître l'AMO auprès des jeunes, des familles et des professionnel·les. Tout cela de manière ordonnée et énergique grâce à une équipe solide, pluridisciplinaire et dévouée aux missions de l'AMO.

Fort-es d'une année d'expérience, nous avons ajouté, à nos permanences classiques, deux autres permanences décentralisées. L'une ouverte au Projet de Cohésion Sociale Léopold et l'autre à la Cité Modèle, cette dernière fut initiée fin 2024. Notre objectif est de couvrir l'ensemble du territoire laekenois : sud-centre-nord. Cela, toujours dans la même optique : être au plus près de la demande.

Outre nos permanences, le travail social de rue a été consolidé dans davantage de quartiers laekenois. Cette approche nous permet d'être au plus proche des jeunes et des familles et de nous faire connaître auprès dudit public ; mission d'autant plus importante compte tenu de la jeunesse de l'AMO. A cet égard, les membres de l'équipe sociale ont constitué des binômes afin d'arpenter chaque semaine la commune avec des jeux, des activités, du cake et des jus de fruits.

Par ailleurs, l'AMO s'est intégrée dans un quartier riche d'un tissu associatif déjà bien fourni : écoles de devoirs, établissements scolaires, services de santé mentale, planning familial, Mado, etc. Il allait donc de soi que l'AMO, dans sa mission de complémentarité et de subsidiarité au secteur associatif déjà présent, collabore avec ces différents services. Pour cela, un important travail de réseautage, de collaboration et de partenariat a été réalisé afin de proposer des permanences décentralisées, des activités, des stages, des ateliers de sensibilisation, etc.

À travers ces différentes interventions, tout à la fois nous renforçons les actions existantes et répondons à une demande ainsi qu'à une expertise à laquelle personne d'autre sur le territoire ne peut répondre. L'AMO prend alors tout son sens dans le quartier.

C'est dans cette optique que l'AMO a lancé plusieurs projets spécifiques qui répondent aux besoins de Laeken, du nord de Bruxelles et même de l'ensemble du territoire bruxellois : des ateliers de français pour les primo-arrivants, le projet « Mozaïque Urbaine » qui proposera des logements à des jeunes en mise en autonomie, l'accompagnement des jeunes francophones inscrits dans l'enseignement néerlandophone, ou encore l'accueil de psychologues de première ligne (PPL) au sein de nos locaux.

L'AMO fait également partie de plusieurs groupes de travail laekenois et bruxellois : la Coordination Sociale de Laeken (CSL), le Comité jeunesse, le groupe inter-AMO petite enfance, le Conseil de prévention, le groupe de travail sur les recours scolaires, etc. Tout cela dans le but de partager nos expériences, faire état des dysfonctionnements et interpeller les pouvoirs politiques afin de tendre à changer et impacter la société avec le concours des jeunes, des familles et des professionnel·les de terrain.

Il va sans dire que ce travail est intense et exige une implication et une énergie de tous les instants, auxquelles nous avons toujours su répondre. Toutefois, cela n'aurait jamais pu être possible sans une équipe comme celle de l'AMO. En effet, nous avons une équipe exceptionnelle, débordante d'énergie et motivée par tous les projets, tant dans l'accompagnement des jeunes que dans les activités, le travail social de rue, les stages, les collaborations. Ce qui rend encore plus stimulant le travail à Laeken AMO.

Merci beaucoup à toutes et tous !

L'équipe de Laeken AMO,
Antoine, Dounia, Laetitia, Lucie, Maude, Raffaele, Ruth, Saskia et Zoé

2. changement de nom

Depuis le mois de janvier 2024, notre AMO, anciennement située à Molenbeek, a trouvé sa place au cœur de la commune de Laeken. Dès notre arrivée sur le territoire, il a été nécessaire de mobiliser nos énergies pour nous implanter et nous enraciner dans le quartier. Au travers de nos nombreux projets, activités et permanences, l'AMO est devenue de plus en plus visible et identifiable, renforçant ainsi son accessibilité auprès des jeunes et des familles.

Soutenue par un tissu social dense et une appartenance locale importante, il est rapidement apparu évident que l'identification de notre service devait également passer par son appellation. Assez naturellement, le nom de Laeken AMO s'est imposé dans notre travail quotidien, tant auprès du public qu'au sein du réseau associatif. Laeken AMO était devenu un repère et une ressource sur le terrain. Il a intégré l'esprit de toutes personnes en lien avec le service comme celui des membres de l'équipe. Notre identité s'est ainsi développée.

Toutefois, soucieux-se de notre ancrage, il nous paraissait essentiel que notre nouveau nom soit choisi par les jeunes, les familles et les partenaires. Par conséquent, lors de notre inauguration au mois de novembre 2024, une boîte à suggestions a été placée dans l'entrée afin que toute personne puisse y glisser une ou des propositions de nom. Par la suite, l'équipe a dépouillé les propositions et une liste de cinq noms a été définie. Celle-ci a été proposée au vote sur notre site internet ainsi qu'en travail social de rue. Suite à ce processus, c'est finalement Laeken AMO qui a été choisi, confirmant ainsi la reconnaissance et l'installation durable du service au cœur de Laeken.

A la suite de ce changement de nom, un travail d'identité visuelle et de charte graphique a été initié. Nous abordons cela plus en détails dans la partie communication de ce rapport d'activité. Pour 2026, nous envisageons d'officialiser le changement de nom auprès de l'administration de l'aide à la jeunesse.

3. Nos permanences

3.1. Nos permanences à l'AMO

Depuis notre arrivée, l'organisation des permanences dans les locaux de l'AMO reste inchangée. Elles ont lieu chaque lundi, mercredi et jeudi de 13h à 18h. S'agissant de notre porte d'entrée, nous y recevons les jeunes et les familles sans rendez-vous. En effet, c'est l'occasion pour notre public de rencontrer un-e intervenant-e social-e de notre équipe. Par la suite, l'accompagnement se poursuivra avec ce-tte dernier-e.

Lors de chaque premier entretien, nous veillons à nous présenter et à rappeler notre cadre : secret professionnel, accompagnement à la demande et gratuité. Conscient-es que l'établissement d'un lien de confiance avec les jeunes et familles est primordial pour permettre un accompagnement de qualité, nous veillons à maintenir une posture ouverte, bienveillante et non-jugeante ainsi qu'une écoute active.

En 2025, nos chiffres ont pratiquement doublé par rapport à notre première année d'activité. Ceux-ci seront analysés en détail dans le point qui leurs est dédié.

3.2. Nos permanences à la Cité-Modèle

Cette année, nous avons poursuivi nos permanences au sein du local 15 de la Cité-Modèle tous les jeudis après-midis. Celles-ci sont couplées à du travail social de rue afin de nous rendre davantage visible et accessible dans la Cité.

Si nos permanences n'atteignent pas le succès de notre implantation officielle, nous avons certaines demandes qui arrivent lors de celles-ci ou en travail social de rue. En outre, nous continuons notre travail de réseau afin de devenir une ressource de réorientation pour les différents services déjà existants.

3.3. Nos permanences au Square

Leopold

Depuis l'année dernière, nous participons à l'Intersquare, une initiative du Projet de Cohésion Social (PCS) Léopold, qui réunit les associations du quartier afin de faciliter l'interconnaissance de nos services, définir ensemble nos objectifs dans le quartier et organiser divers événements pour aller à la rencontre des habitant·es, notamment la fête du square annuelle.

Fort-es des liens qui ont été tissés avec le PCS, une idée a émergé : ouvrir une nouvelle permanence décentralisée au sein de celui-ci, combinée à du travail de rue dans le quartier. En effet, le Square Prince Léopold se situe entre l'Amo et la Cité Modèle, permettant ainsi de couvrir cette distance. Il est aussi proche de l'IPHS (Institut Paul-Henri Spaak) avec qui nous maintenons de nombreux contacts.

Après une longue réflexion en interne et avec le PCS sur la faisabilité de celle-ci, nous avons finalement ouvert cette nouvelle permanence le 6 octobre. Depuis, les jeunes et les familles peuvent également venir nous rencontrer sans rendez-vous tous les lundis de 14h à 18h. Évidemment, nous n'avons pas manqué d'en avvertir l'ensemble du tissu associatif local afin de favoriser les réorientations.

Lors de notre première permanence, nous avons déjà rencontré une maman pour une demande. Preuve de la pertinence de notre présence. Toutefois, nous ne sommes globalement pas encore énormément sollicité·es pour des demandes individuelles. Nous espérons une implantation plus concrète pour l'année 2026 et mettons déjà tout en œuvre pour y parvenir.

3.4. Nos permanences à la Chom'hier

L'École De Devoirs (EDD) la Chom'hier accueille des élèves primo-arrivant-es du secondaire. Dès nos débuts, nous nous sommes rendu-es sur place pour présenter l'AMO. Suite à cela, il nous a été proposé de venir régulièrement pour y tenir une permanence. En effet, il apparaît que ces jeunes ainsi que leurs familles sont confronté-es à des soucis administratifs liés à la méconnaissance du fonctionnement belge, auxquels s'ajoute la difficulté de la compréhension de la langue. Nous y avons récolté un nombre significatif de demandes et, dès lors, nous avons convenu d'un partenariat durable.

Depuis le mois de mai 2024, une personne de l'AMO se rend à l'école de devoir un mardi sur deux pour une permanence sur place, de 15h30 à 18h. Celles-ci nous ont permis de créer du lien avec les jeunes élèves et de leur faire connaître notre service.

En septembre 2025, dans un souci de priorisation, nous avons réanalysé la pertinence de cette permanence, tenant compte du temps et de l'énergie déployée pour celle-ci. Nous avons estimé qu'il était davantage opportun de proposer une permanence « à la carte », c'est-à-dire que nous nous y rendons ponctuellement lorsque les travailleuses de l'EDD nous interpellent. À la suite de ce nouveau système, nous évaluons notre présence à une fois par mois et davantage lors des périodes charnières : demande d'allocations d'études, recours scolaires, etc.

3.5. Nos permanences du Samedi

Dans la perspective de nous rendre encore davantage accessibles à notre public, l'équipe sociale travaille certains samedis de l'année. Les dates sont annoncées à l'avance sur nos réseaux sociaux afin de permettre aux jeunes et familles de venir nous rencontrer lors de permanences, généralement moins formelles. En effet, celles-ci prennent corps en fonction de différents prétextes.

Pour commencer, un grand nombre de nos permanences du samedi ont lieu dans l'espace public sous forme de travail social de rue. Lors de 5 après-midis, nous avons proposé diverses activités ludiques à destination des jeunes, tout en se tenant disponibles pour répondre à leurs questions. A cette fin, nous avons investi différents lieux de Laeken tels que la place Willems, la plaine de jeux Palais Outre-Ponts, la Cité Modèle ainsi que l'entrée du complexe sportif de Laeken.

Ensuite, les événements proposés par le réseau laekenois constituent pour nous de réelles opportunités de diversifier notre public et d'aller à la rencontre d'un grand nombre de jeunes et de familles. Nous avons donc organisé 5 permanences et animations lors de portes ouvertes d'écoles (IPHS et Athénée Communal des Pagodes), d'événements à la Cité-Modèle (concerts de rap et Souk Associatif de la compagnie de théâtre Les Nouveaux Disparus) et de la fête de printemps du centre de jeunes Oasis.

Enfin, nous avons organisé 2 permanences spécifiques à l'AMO. L'une était destinée aux recours de 2^{ème} session et l'autre à la recherche de job étudiant. Ceci, afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes lors de certaines parties de l'année. Nous restions toutefois ouvert-es à toute autre demande.

3.6. Nos permanences spéciales recours à l'AMO et décentralisées

Pour commencer, un grand nombre de nos permanences du samedi ont lieu dans l'espace public sous forme de travail social de rue. Lors de 5 après-midis, nous avons proposé diverses activités ludiques à destination des jeunes, tout en se tenant disponibles pour répondre à leurs questions. A cette fin, nous avons investi différents lieux de Laeken tels que la place Willems, la plaine de jeux Palais Outre-Ponts, la Cité Modèle ainsi que l'entrée du complexe sportif de Laeken.

Ensuite, les événements proposés par le réseau laekenois constituent pour nous de réelles opportunités de diversifier notre public et d'aller à la rencontre d'un grand nombre de jeunes et de familles. Nous avons donc organisé 5 permanences et animations lors de portes ouvertes d'écoles (IPHS et Athénée Communal des Pagodes), d'événements à la Cité-Modèle (concerts de rap et Souk Associatif de la compagnie de théâtre Les Nouveaux Disparus) et de la fête de printemps du centre de jeunes Oasis.

Enfin, nous avons organisé 2 permanences spécifiques à l'AMO. L'une était destinée aux recours de 2^{ème} session et l'autre à la recherche de job étudiant. Ceci, afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes lors de certaines parties de l'année. Nous restions toutefois ouvert-es à toute autre demande.



4. Partenariats

4.1. La coordination Sociale de Laeken, ses comités et son bureau

Dès l'arrivée de l'AMO sur Laeken, nous avons intégré la Coordination Sociale de Laeken (CSL) regroupant différents services, associations et personnes du quartier. Au sein de la CSL, quatre comités sont organisés suivant plusieurs thématiques (jeunesse, petite-enfance, logement et santé). L'AMO a naturellement intégré les comités « jeunesse » et « petite enfance ».

Au sein du comité jeunesse, l'AMO a directement pu prendre part aux actions à mener : contact avec les écoles et les parents et création de liens entre les différentes associations jeunesses du quartier. A cet effet, des « P'tits Dej' des parents » ont été organisés pour informer les parents sur le droit scolaire en vigueur. Une formation autour de l'inscription en 1^{ère} secondaire leur a également été dispensée. Pendant un an, L'AMO a coordonné ce comité. En septembre 2025, le flambeau a été passé à une autre association du secteur jeunesse de Laeken.

Notre participation au comité « petite enfance » nous a donné l'occasion de tisser un lien solide avec Grandir Ensemble Laeken (GEL). Celui-ci nous a permis de mettre un pied dans la petite enfance et de prendre part aux réflexions relatives au soutien des parents d'enfants dit « atypiques » (autisme, hyperactivité, dys, etc.). Les objectifs du comité sont multiples : favoriser les échanges de bonnes pratiques professionnelles, partage d'idées d'activités adaptées à la petite enfance, mettre en commun des lieux et ressources d'activités, encourager la création de liens parents-enfants, renforcer le lien social entre les parents et soutenir la réflexion autour de l'accompagnement des familles.

L'AMO, dans ce cadre, participe aux assemblées ordinaires (AO) de la CSL. Cette année, les AO ont été consacrées à la compréhension par les professionnel.le.s du système monétaire et politique belge, eu égard aux décisions politiques prises aux différents niveaux de pouvoirs. Dans le même esprit, l'AMO avec les autres membres de la CSL a participé aux différentes manifestations contres les mesures de l'Arizona qui précarise encore plus les personnes et les associations. En 2026, nous continuerons à manifester contre les différentes mesures qui précariseront la population et contreviendra à la solidarité.

Enfin, l'AMO fait également partie du « Bureau » de la CSL. Considéré comme l'exécutif de la Coordination sociale de Laeken, l'AMO a intégré le bureau en septembre 2024 suite à la proposition de représenter le pôle jeunesse de la Coordination sociale. À ce titre, notre rôle est de présenter les réflexions du pôle jeunesse au sein du Bureau afin d'en discuter avec les autres membres ainsi que lors des assemblées ordinaires qui ont lieu tous les deux mois. Ces espaces d'échanges ont pour but de trouver des solutions aux problèmes identifiés, d'avoir l'appui d'un plus grand nombre d'acteurices et de mener ensemble des actions concrètes.

4.2. Projet de cohésion Sociale Léopold (PCS)

Le PCS Léopold est un espace de cohésion sociale et de rencontres des habitant.es du quartier du square Prince Léopold. Situé juste à en face du square, le PCS est un acteur incontournable du quartier.

Force d'initiatives locales diverses, il organise notamment, et en collaboration avec d'autres associations, la fête du square qui a lieu chaque année au début de l'été. Nous avons eu l'occasion d'y participer pour la première fois en juin 2024. Suite à cette édition, le PCS a souhaité renforcer les liens entre associations et a proposé la création de l'Intersquare.

Ces rencontres mensuelles entre le PCS, l'AMO, la Maison de Quartier Léopold, l'ASBL Cité-Modèle, la Maison de la Création et le Centre de Jeunes Horizon nous ont permis de mieux nous connaître, définir nos objectifs communs dans le quartier et organiser diverses événements de rencontres entre habitant.es et associations du quartier.

Ces réunions nous ont permis de tisser un lien encore plus solide avec le PCS et de réfléchir à des actions conjointes. En effet, le PCS avait le souhait de s'ouvrir davantage au public jeune tandis que nous étions intéressé.es de pouvoir visibiliser nos actions sur ce territoire. En effet, celui-ci se trouvant à mi-chemin entre l'AMO et la Cité-Modèle, il nous semblait pertinent d'y assurer une présence afin de couvrir une plus grande partie de Laeken.

Assez naturellement, le PCS nous a proposé d'ouvrir une permanence dans leur bureau. Celle-ci serait couplée à du travail social de rue.

L'année 2025, s'est donc clôturée sur un nouveau partenariat fort ainsi qu'une grande envie de développer ce nouveau terrain de permanence et de travail de rue.

4.3. Article 27

En 2025, nous poursuivions notre convention avec Article 27 afin de favoriser l'accès à la culture ainsi que la participation culturelle à nos publics. Grâce à celle-ci, nous pouvons proposer la distribution de tickets Article 27 aux jeunes et familles qui le demandent. Nous les utilisons également pour l'organisation de nos activités collectives.

Cette année, nous avons distribué 70 tickets à 20 personnes différentes via nos suivis individuels, permettant aux familles et aux jeunes d'accéder à des espaces culturels (musée, cinéma, théâtre, etc.) pour le prix de 1,25 €. En parallèle, nous avons organisé 5 sorties collectives sur l'année en collaboration avec nos différents partenaires locaux, notamment avec l'Amorce mais aussi avec le GESL et le GEL lors de l'organisation des stages croisés GESL/AMO pour les ados et les stages GEL/AMO pour les 2 ans et demi à 5 ans.

Par ailleurs, nous avons eu l'opportunité de participer à une journée de rencontre du réseau Article 27 aux Halles de Schaerbeek. Lors de celle-ci, nous avons eu l'occasion d'assister à la présentation de la nouvelle saison mais aussi d'échanger sur la mobilisation de nos publics spécifiques.

En terme de perspective pour 2026, nous souhaitons continuer notre partenariat avec Article 27 afin de conserver l'opportunité d'offrir des tickets individuels et d'organiser encore davantage de sorties collectives.

4.4. Grandir ensemble à Laeken

Dès le début de nos permanences, nous avons constaté que les activités extrascolaires et les stages de vacances pour les enfants de moins de 6 ans sont difficilement accessibles à Laeken pour les parents disposant de peu de moyens. En effet, rares sont les structures qui proposent des activités autour de la petite enfance et, lorsque c'est le cas, les coûts sont souvent élevés. Or, la majorité des familles que nous accompagnons ne peuvent se le permettre. Pour pallier ce manque, nous nous sommes associés à une ASBL déjà existante et bien implantée sur la commune : « Grandir ensemble à Laeken ».

Cette association répond de manière flexible aux besoins des familles du quartier en proposant des séances de psychomotricité, des espaces de rencontres parents-enfants ainsi que des stages et des formations. Nous nous sommes donc greffé-es aux activités « mercredi en famille » ainsi qu'aux stages de vacances. Ces initiatives nous ont permis d'accueillir davantage d'enfants, tout en touchant un public que nous avions jusque-là du mal à atteindre. Elles ont également favorisé le renforcement des liens parents-enfants à travers des activités partagées, offrant aux familles des moments privilégiés d'échange et de complicité. Les parents ont pu bénéficier d'un espace bienveillant pour observer leurs enfants, échanger avec d'autres familles et être soutenu-es par des professionnel·les dans leur rôle parental.

Ces rencontres ont également encouragé la socialisation des enfants en leur permettant de développer leurs compétences relationnelles au contact d'autres enfants, dans un cadre collectif et stimulant.

Enfin, elles ont contribué à renforcer le lien entre les familles et la structure, tout en proposant des activités variées adaptées aux besoins des enfants, favorisant leur créativité, leur motricité et leur curiosité.

Durant l'année 2025, les ateliers « Plaisirs en famille » se sont déroulées un mercredi sur deux pendant les périodes scolaires, avec une programmation variée et adaptée aux besoins des enfants et de leurs familles. Au total, 17 rencontres ont été organisées, réunissant en moyenne une dizaine d'enfants accompagnés de leurs parents.

Les activités proposées alternaient entre ateliers de psychomotricité, jeux créatifs et ludiques, sorties en extérieur et animations à thème (rentrée scolaire, Halloween, fête des Pères, fête des Lumières, etc.). Certaines séances ont également été menées en partenariat avec Maison Rouge, favorisant la mixité des publics et la collaboration entre structures.



L'évaluation met en évidence une participation variable selon les activités. Certaines propositions, comme le pique-nique de juin, l'événement « Place à nos droits » ou l'activité de rentrée, ont rencontré moins de succès. À l'inverse, les sorties culturelles (théâtre, bibliothèque) ainsi que les ateliers de bricolage ont davantage mobilisé les familles, rassemblant entre 10 et 20 enfants selon les séances.

L'évaluation des actions « Plaisirs en famille » montre une participation globalement positive des familles. La diversité des animations a favorisé la créativité, la motricité et la socialisation, tout en permettant de créer progressivement un climat de confiance avec les parents, surtout les mamans.

Cependant, le lien avec les familles reste encore fragile et les échanges autour de leurs besoins ou des accompagnements possibles dans le cadre de l'AMO demeurent limités. Certaines difficultés persistent également, notamment l'absence des papas lors des activités et une participation variable selon les animations et les périodes de l'année.



Durant les congés, nous participons aux stages de vacances qui ont lieu durant la deuxième semaine et dont les thèmes étaient « Nos amis les animaux » pour les congés de printemps et « Même pas peur » pour les congés d'automne.

Nous avons également été présentes deux semaines consécutives durant le mois de juillet au stage « Les 5 sens ».

Notre bilan des stages avec Grandir Ensemble à Laeken est que les stages de vacances proposés par l'AMO et Grandir Ensemble à Laeken constituent un réel atout pour le quartier.

En effet, les parents peuvent y déposer leurs enfants entre 9h et 16h, ce qui leur permet, lorsqu'ils travaillent, de les confier à un lieu sûr. Cela offre aussi, aux parents actif.ves ou non, un temps de répit et de disponibilité pour d'autres aspects de leur vie quotidienne. En effet, parmi le public qui fréquente ces stages, on retrouve de nombreuses mamans solo qui disposent de peu de moments pour souffler en dehors de ces dispositifs. Plusieurs d'entre elles nous ont confié avoir pu, grâce aux stages, reprendre des études, accéder à un emploi durant les vacances scolaires, ou encore effectuer des démarches administratives et prendre soin de leur bien-être.

Nous avons accueilli entre 15 et 20 enfants durant chaque stage, avec également une liste d'attente importante. Cela témoigne d'une réelle demande de ce type de dispositif durant les vacances. Les enfants inscrit-es sont majoritairement celles qui participent déjà aux activités « Plaisirs en famille », ainsi que leurs frères et sœurs. Bien que cela reste minoritaire, quelques nouveaux enfants s'ajoutent à chaque édition.

Afin d'assurer l'encadrement des enfants, deux intervenantes sociales de l'AMO sont mobilisées, en plus de la coordinatrice de Grandir Ensemble à Laeken et de trois bénévoles.

Pour les enfants, les objectifs sont les mêmes que ceux des Plaisirs en familles. Ainsi, les stages de vacances permettent de créer du lien et des échanges entre les enfants sans être un frein financier et organisationnel pour les parents. Ceux-ci sont également invité-es à clôturer la semaine avec une activité commune, comme un spectacle ou une sortie, afin de renforcer le lien parent-enfant.

Nos perspectives d'amélioration pour 2026, nous prévoyons de renforcer la mobilisation des parents, notamment par une communication plus ciblée concernant les missions de l'AMO et des temps d'échange informels afin que les parents puissent déposer leurs besoins et leurs questionnements. Nous réfléchissons aussi à des actions spécifiquement pensées pour les pères ou à des créneaux plus adaptés. Enfin, il serait judicieux qu'on développe davantage les partenariats, afin de favoriser la mixité tant dans le type d'activités proposés que par le mélange de public.

4.5. L'Amorce

L'Amorce est une école de devoirs pour les élèves de l'enseignement primaire qui se situe dans le même bâtiment que l'AMO. Nous avons envisagé un partenariat pour l'organisation du stage « Les Experts » qui s'adressait aux enfants de 6 à 12 ans. Celui-ci a été organisé en partenariat avec l'Amorce et la Maison de la Création. Pensé dans l'idée de rendre les jeunes « mini experts » de leurs droits, ce stage s'inscrit directement dans notre mission de sensibilisation autour de la question : quels sont tes droits ?

De surcroît, nous croisons régulièrement les jeunes qui fréquentent l'école de devoirs puisque celle-ci est située un étage au-dessus du notre. La valeur ajoutée de notre participation à ce projet est donc non négligeable. En effet, cela nous a permis de nous faire connaître et de renforcer la création d'un lien de confiance avec les jeunes concerné-es mais aussi de faciliter la prise de leurs demandes.

Tout au long de l'année, ainsi que durant les stages de vacances, différentes activités ont été proposées aux jeunes, telles que des ateliers slam avec la DGDE autour des droits de l'enfant ou encore la réalisation de courts-métrages en stop motion, que les parents ont pu visualiser en fin d'année scolaire durant la journée internationale des droits de l'enfant.

Cependant, un point négatif important est à relever : il n'était pas possible d'inscrire d'autres jeunes que ceux déjà inscrit-es à l'école de devoirs, ce qui limite l'accès au stage. Dans une perspective d'évolution, et face à une demande importante notamment issue du travail de rue, nous avons décidé de développer nos propres stages 6-12 ans pour la suite, dans une vision de complémentarité en proposant des stages lors des périodes où Amorce n'en propose pas.

4.6. Groupe d'Entraide Scolaire de Laeken (GESL)

Le GESL est une école de devoirs qui aide les élèves de l'enseignement secondaire. Depuis nos débuts, nous passons ponctuellement nous présenter aux jeunes ou réaliser des permanences lors de la période charnière des recours de fin d'année.

Cette année, notre collaboration s'est vue renforcée par l'organisation de stages la première semaine de chaque période de vacances scolaires ainsi qu'une semaine au mois d'août. Ceux-ci sont destinés aux jeunes de 13 à 20 ans. Une partie des places est réservée aux jeunes inscrits au GESL et l'autre est ouverte aux jeunes qui souhaitent s'inscrire via l'AMO.

Le GESL et LAEKEN AMO
t'invitent aux
Activités des Congés d'Automne
du 20/10 au 24/10/25

Lundi 20 octobre 10h-17h
Musée de la Torture à Bruges

Mardi 21 octobre
10h : Musée du capitalisme
13h-17h : le GESL est-il hanté ?

Mercredi 22 octobre 10h-17h
exploration et photos en forêt

Vendredi 24 octobre 10h-17h
jeux de réalité virtuelle + cinema

Judi 23 octobre 10h-17h
atelier cuisine + fête d' halloween

Apportez un pique-nique, un vin que votre abonnement

Attention, le programme est susceptible d'être modifié

Laeken AMO & GESL t'invite
AUX ACTIVITÉS D'HIVER
100% gratuites !

Lundi 22 Déc
Escalade et Grand quizz du GESL/AMO

Mardi 23 Déc
Monts et Merveilles, Patinoire de Bruxelles et Marché de Noël

Mercredi 24 Déc (fin 15h30)
Rénovation du GESL et Goûter

Judi 25 Déc
Congé

Vendredi 26 Déc
Raclette, Laser Game et Bowling

Inscriptions préalables :
Lien disponible sur le site du GESL (gesl.be) ou sur Instagram ([gesl.asbl/](https://www.instagram.com/gesl.asbl/))
Les inscriptions sont ouvertes du 16/12/25 au 19/12/25
Le programme est susceptible d'être modifié et adapté (météo, transports...)

Laeken AMO & GESL t'invite
AUX ACTIVITÉS D'ÉTÉ
100% gratuites !

Lundi 11 Août
Sport et jeux d'eau

Mardi 12 Août
Journée à la mer

Mercredi 13 Août
Accrobranche

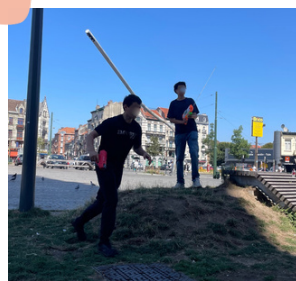
Disponibilités et inscriptions au
0491 25 46 26

Ce partenariat permet de créer un lien avec des jeunes du quartier, scolarisé.es dans différentes écoles de Laeken et des alentours. Il offre également la possibilité d'inscrire des jeunes faisant partie de nos suivis, parfois isolé-es socialement.

L'objectif est d'être au plus proche de leurs demandes et de leurs besoins. Les jeunes se confient naturellement sur différentes problématiques, qu'elles soient scolaire, familiale, amoureuse ou amicale, ce qui nous permet de mieux cibler les actions à mettre en place.

La mutualisation des moyens et des compétences entre partenaires permet de proposer des activités qui ont du sens pour les jeunes. En 2025, nous étions encore dans une démarche d'essais-erreurs, cherchant un équilibre entre la découverte d'activités qui diffèrent de leurs habitudes et la proposition d'activités qui leur parlent davantage.

Dans ce cadre, les activités proposées ont été variées, à la fois ludiques, sportives et collectives : sortie à la mer, accrobranche, jeux d'eau, visite du musée de la torture à Bruges, musée du capitalisme, découverte d'autres villes belges, activités en pleine nature, balades, ateliers cuisine, ainsi que des activités plus récréatives comme le cinéma, le bowling ou la patinoire. Ces propositions ont pour but de renforcer le lien entre les travailleuses sociaux·les et les jeunes, tout en leur offrant des expériences nouvelles.



De manière générale, une bonne entente et une bonne cohésion de groupe ont été observées. Une attention particulière a également été portée à l'inclusion de toutes les jeunes, y compris celles ne parlant pas français, notamment avec la participation de jeunes du groupe Impulsion.

Les stages ont accueilli entre 10 et 20 jeunes par jour. Ils ont également permis à l'AMO de se faire connaître et de répondre à demandes individuelles concrètes (écriture de recours, rédaction de CV et de lettres de motivation, recherche de job étudiant, accompagnement aux auditions dans des procédures d'exclusion, changement d'école, médiation avec les parents, écoute active, etc.).

Ces stages constituent également une base intéressante pour développer d'autres types d'activités à l'avenir, comme des sorties au théâtre, des ateliers de sensibilisation sur le harcèlement ou encore des visites d'expositions. En effet, un groupe de jeunes a pu se constituer au fur et à mesure. Ainsi, il est très probable que notre partenariat prenne encore d'autres formes à l'avenir.

4.7. Recyklopper

Cette année, nous avons été contacté-es par l'ASBL Recyklopper afin d'envisager un partenariat officiel dans le but de proposer des activités au sein de notre structure. L'objectif de l'association est de démocratiser le bricolage durable, renforcer la confiance en soi des enfants, stimuler leur curiosité et favoriser leur engagement citoyen.

Nous avons pu les rencontrer et convenir d'organiser des stages lors de prochaines vacances pour des enfants de 6 à 12 ans. La première édition aura lieu lors des prochains congés de détente, en 2026.

4.8. cité des métiers

Chaque année, la Cité des métiers sollicite les AMO dans le cadre de son projet « Fin du secondaire et après ». Celui-ci s'adresse aux élèves du 3ème degré du secondaire dans l'objectif de leur présenter les chemins des possibles après le secondaire (formation, études supérieures, alternance, séjour à l'étranger,...). Dans ce cadre, les AMO, les Mado et Infor jeunes sont aussi invités en tant que service ressources pour les jeunes. Les élèves rencontrent l'ensemble des services par petit groupe de 4/5.

Dans un esprit de pertinence, les AMO vont aux journées qui ciblent des écoles proches de leur territoire. Nous avons donc eu l'opportunité de rencontrer une quarantaine de jeunes du Collège la Fraternité de Laeken. Nous leur avons présenté nos missions sous forme ludique avec un Memory. Nous avons eu le plaisir de croiser des jeunes qui nous connaissaient déjà de notre travail social de rue.



5. Travail social de rue

En mai 2025, les changements dans notre équipe ont généré de nouvelles dynamiques. Dès lors, nous avons pu renforcer notre travail de terrain et réinterroger nos zones d'intervention de travail social de rue. Une étude de terrain concrète, menée à différents moments de la journée et de la semaine, nous a conduit à recentrer nos actions sur trois lieux principaux : la place Willems, la cour située à l'arrière de la Maison de la Création (à proximité de la fresque Annie Cordy) et la plaine de jeux Outre-Ponts. En effet, ces espaces se sont révélés être les plus fréquentés par les jeunes, contrairement à d'autres lieux comme la place Bockstael (davantage un lieu de passage), le Parvis Notre-Dame (très peu fréquenté), le parc Astrid (qui ferme tôt) ainsi que le quartier Mellery (majoritairement occupé par un public âgé).

A contrario, en octobre 2025, suite à l'absence d'une travailleuse, nous avons du faire face à une charge de travail intense. De ce fait, nous avons pris la décision de suspendre le travail social de rue qui se déroulait le mercredi après-midi ; une semaine sur deux en alternance avec les mercredis de Plaisir en famille pour une durée indéterminée.

Dès lors, le travail de rue dans ces zones s'est structuré autour de présences régulières à la plaine de jeux Outre-Ponts, le vendredi après-midi et à la Place Willems les mardis. L'espace situé à l'arrière de l'AMO, fréquenté par un public plus âgé (16-25 ans), a fait l'objet d'interventions plus ponctuelles, centrées sur l'échange et la discussion autour de thématiques telles que l'avenir, la scolarité, la situation familiale ou encore la consommation.

Ces trois lieux viennent s'ajouter aux quartiers de la Cité Modèle et du Square Léopolod où, en plus de nos permanences décentralisées, nous réalisons du travail social de rue de manière hebdomadaire.

5.1. cité Modèle

Au cours de l'année 2024, nous avons établi une collaboration avec l'ASBL Cité Modèle afin de bénéficier d'un local communautaire au sein de la Cité Modèle. A partir du mois d'octobre, un binôme de travailleuses de l'AMO l'a occupé en tant que permanence décentralisée tous les jeudis après-midis. Afin d'augmenter notre visibilité et être au plus près des jeunes, nous avons saisi cette opportunité pour y effectuer du travail social de rue. En outre, dans un souci de cohérence et d'analyse du quartier, nous avons été activement à la rencontre du réseau associatif afin de comprendre les dynamiques locales et de nous faire connaître.

Tout au long de l'année 2025, nous avons poursuivi ces mêmes objectifs avec enthousiasme. Et pour cause, nos prémisses de travail de rue ont commencé à porter leurs fruits cette année. En effet, le binôme est désormais reconnu par la plupart des jeunes qui passent lors des horaires de travail social de rue et viennent de plus en plus nombreux·ses à nos activités. Ceci, qu'elles aient lieu à l'extérieur ou au sein de notre local en hiver. Aussi, nous avons gagné la confiance de plusieurs parents qui nous confient leurs enfants les plus jeunes.

Nos prétextes à la rencontre restent inchangés. A la sortie des cours, nous occupons le « petit carré » soit la petite place au-dessus de la grande montée qui relie la station de métro à la Cité. Nous y proposons du cake et, selon les saisons, du jus de fruits ou du chocolat chaud. C'est aussi l'occasion d'inviter les jeunes à nos activités de l'après-midi. Une heure plus tard, nous nous rendons à la plaine de jeux ou au local communautaire (en cas de mauvais temps). Nous proposons des activités sportives (basket, foot, frisbee, raquettes, etc.), des jeux de société, des moments créatifs (décoration d'objet, dessin, coloriage, ...), des ateliers cuisine ou de plus grands événements comme la chasse aux œufs annuelle.

Le « petit carré » est un endroit stratégique qui nous permet de rencontrer entre 30 et 50 jeunes par jour ainsi que des parents, des travailleuses d'associations locales et autres habitant·es de la Cité. Lors de nos activités à la plaine de jeux, nous avons généralement entre 5 et 15 jeunes.

Lors de plus gros événements (telle que la chasse aux œufs) qui sont préparés et annoncés à l'avance, nous pouvons animer entre 20 et 30 jeunes. En outre, cette année, nous avons commencé à proposer des activités au local 15 pendant la période hivernale. Si ce nouveau point de rendez-vous a eu quelque difficulté à prendre les premiers temps, nous retrouvions régulièrement une dizaine de jeunes après quelques semaines. Nous nous félicitons de cette nouvelle implantation car elle remplit un double objectif : continuer à consolider nos liens avec les jeunes tout au long de l'année et, surtout, les faire venir à notre local de permanence.



Au niveau du réseau local, nous sommes de plus en plus impliqué-es et cela se ressent. Nos participations à divers événements (fêtes de quartier, concerts de rap, etc.) ainsi que le projet 20km nous visibilisent encore davantage tant auprès des jeunes que de leurs proches et du réseau local. Par ailleurs, notre régularité et notre présence, par tout temps et toutes conditions météorologiques, sont appréciées et reconnues du public.

Enfin, plusieurs étudiantes assistantes en psychologie, qui nous en ont fait la demande, ont pu bénéficier d'une après-midi de découverte de travail social de rue rendue possible par une implantation bien concrète. C'était également l'occasion de présenter l'AMO et ses différents projets tout en offrant une opportunité de travail de terrain. En outre, nous avons eu la grande chance d'accueillir 3 travailleuses sociales de rue du Bénin et du Sénégal via l'ASBL Dynamo International. Nous leur avons présenté notre réalité de travail de rue et avons pu échanger sur les leurs. Ces partages d'expériences ont été particulièrement enrichissants.

5.2. Square Leopold

Depuis le mois d'octobre, nous avons eu la chance d'ouvrir une permanence hebdomadaire au sein du PCS. Scindée en deux, nous passons la moitié de celle-ci en travail social de rue afin d'augmenter notre visibilité dans le quartier, prendre connaissance des dynamiques locales et aller vers des jeunes ou des familles qui n'auraient pas spécialement passé-es la porte de l'AMO.

Notre participation à l'Intersquare nous a permis d'organiser plusieurs moments de rencontre entre habitant-es et travailleuses des associations du quartier. Majoritairement organisés au sein de la Maison de Quartier, ces moments conviviaux se sont déclinés en différents prétextes tels que distribution de crêpe, atelier collage, cartographie des associations, atelier radio, etc. Ceci, afin de répondre à nos objectifs initiaux de visibilisation de l'Intersquare et de création de liens entre les générations.

Ces rencontres ont été l'occasion d'effectuer nos débuts de travail social de rue dans le quartier. Lors de celles-ci, nous avons pu constater que le public présent était assez réceptif. Nous avons aussi déjà pu récolter quelques demandes de jeunes.

La saison hivernale n'étant pas la plus propice aux échanges de rue, nous avons débuté, en octobre, par une phase d'observation autour du Square, à l'intérieur de l'îlot Ramaeckers (jardin entouré de logement sociaux), à la sortie de l'IPHS (école secondaire) et aux alentours. Nous prenons également le temps de la réflexion pour penser de nouveaux prétextes et approches adaptés à ces lieux et publics.

Nous rêvons déjà du Printemps 2026, du retour du soleil et du temps des jeux dans le parc. De belles perspectives s'ouvrent à nous pour la suite.

5.3. POPEMEL

Dans la continuité du travail amorcé l'année dernière, plusieurs espaces autour de l'AMO ont été identifiés pour le travail social de rue. Ceux-ci sont regroupés sous l'acronyme « POPEMEL », qui désigne la plaine de jeux Palais Outre-Ponts, le Parvis Notre-Dame et le quartier Mellery.

Au départ, un second binôme de travailleuses couvrait ces quartiers tous les mercredis après-midi accompagné d'un travailleur du Picol. Lors de ces tours, nous en profitons pour faire un saut à la Radio Marie Christine afin de transmettre les nouveautés de l'AMO et d'échanger autour du travail social avec d'autres habitant-es et associations du quartier. Malheureusement, le travailleur du Picol est parti pour de nouveaux horizons, ce qui nous a amené à opérer quelques changements dans notre approche.

Comme énoncé en introduction de cette partie, le travail social de rue s'est structuré au sein de la plaine de jeux du Palais Outre-Ponts les vendredis après-midi.

Environ 230 jeunes âgés de 2 à 16 ans y ont été rencontrés au cours de l'année 2025, ainsi qu'une trentaine de parents et une vingtaine de jeunes adultes. La fréquentation de ce lieu est fortement influencée par les conditions météorologiques. En effet, l'absence d'infrastructures permettant de s'abriter de la pluie, de zones ombragées en cas de fortes chaleurs ou d'espaces protégés en période de froid limite la présence du public selon la météo. Le site comprend néanmoins plusieurs équipements attractifs tels qu'une plaine de jeux, des trampolines, un terrain de football et un espace de street workout.

Par ailleurs, contrairement à la place Willems, où le public reste relativement stable, la plaine de jeux accueille des publics plus variés selon les périodes de l'année (vacances scolaires, période scolaire, congés néerlandophones, etc.). Située dans une zone résidentielle plus excentrée des lieux de passage, elle évolue principalement au rythme de ses habitant-es.

Dans l'objectif de favoriser la rencontre et l'échange, diverses activités ludiques et informelles sont proposées : tir à l'arc, jeux de cartes (UNO), cordes à sauter, ballon de football, dessin à la craie ainsi que des moments conviviaux autour de goûters (cakes, biscuits, boissons froides ou chaudes).





Les observations de terrain mettent en évidence l'importance de la régularité pour permettre l'identification et la reconnaissance de l'AMO par les jeunes et les habitant-es. Si les premiers contacts ont été marqués par une certaine méfiance, celle-ci s'est progressivement atténuée au fil du temps, laissant place à des interactions spontanées, des échanges informels et une participation active aux activités proposées. Les jeunes viennent désormais plus facilement à la rencontre des intervenantes dans l'espace public. Toutefois, le passage vers une demande formelle au sein de l'AMO reste encore limité.

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans cette continuité : il s'agira de diversifier les activités en fonction des centres d'intérêt des jeunes afin de maintenir leur engagement, de renforcer les passerelles entre le travail de rue et l'AMO en valorisant davantage les possibilités d'accompagnement (notamment via des temps d'échange individualisés ou des moments à l'intérieur de l'AMO lors des mauvaises temps) et d'impliquer les parents afin de créer une continuité entre l'espace public et le cadre familial. Par ailleurs, le développement de partenariats avec les acteur-ices locaux (écoles, dispositifs de soutien scolaire, associations) est envisagé afin de renforcer le travail en réseau et la cohérence des interventions.

5.4. Willems

La place Willems fait partie des premiers lieux identifiés comme pertinents pour le travail social de rue. Après une période d'observation conjointe à la Zone POPEMEL, celui-ci a été isolé afin de l'investir pleinement. Cette année, nous y avons donc assuré une présence régulière les mardis après-midi.

La place Willems s'est révélée être un lieu particulièrement dynamique, fréquenté de manière continue par les jeunes du quartier, y compris en période hivernale. Cela, en raison de sa situation stratégique entre l'école, le domicile et les lieux de soutien scolaire.

Le public rencontré est composé majoritairement d'enfants et de jeunes âgé-es de 4 à 17 ans ainsi que de parents, principalement des mères. Au total, près de 300 jeunes et 70 parents ont été rencontré-es au cours de l'année 2025.

Similairement à la plaine Outre ponts, nous proposons diverses activités ludiques ainsi que des moments de goûter qui permettent la rencontre et la création de lien.



Dans ce cadre, les objectifs du travail social de rue s'articulent autour de plusieurs axes : assurer une présence régulière et visible afin de favoriser l'identification de l'AMO ; créer et renforcer des relations de confiance à travers une approche informelle ; repérer de manière précoce les besoins et difficultés des jeunes afin de proposer une écoute, une orientation ou un accompagnement adapté ; faciliter l'accès aux services de l'AMO ; et développer les liens avec les parents ainsi qu'avec les actrices du quartier pour soutenir une dynamique de réseau.

La poursuite et le renforcement de cette présence apparaissent essentiels pour consolider les liens déjà établis et toucher de nouveaux publics.

5.5. Tivoli

Tivoli est un quartier situé entre le bassin Vergote et Tour et Taxis. Il a considérablement évolué ces dernières années. En effet, de nombreux logements ont été construits récemment ; recherchant une forme de mixité sociale mais sans avoir abouti à la conception des espaces publics. Plusieurs écoles sont également présentes dans le quartier.

Nous y avons débuté le travail de rue en décembre 2024, accompagnées d'un travailleur du Picol. Notre objectif était d'assurer, autant que possible, une présence les vendredis matins avec du chocolat chaud et autres collations prétextes à la rencontre. L'Intertivoli a également été créé afin de réunir les associations locales et créer ensemble des synergies ainsi qu'un diagnostic du quartier.

Cependant, au vu de notre emploi du temps hebdomadaire, nous avons été contraintes de constater qu'il était complexe pour nous d'assurer une présence toutes les semaines. En outre, le travailleur que nous retrouvions régulièrement sur place a quitté son service et personne n'a réellement repris sa place.

Par conséquent, nous avons dû revoir notre stratégie dans le quartier afin de ne pas abandonner l'idée d'être présent-es lors des événements locaux importants. A cet égard, nous avons participé à la Brocante/Fête de quartier ainsi qu'à une rencontre avec les habitant-es concernant un projet de parterre fleuri devant la crèche.

En fin d'année, les forces vives de l'Intertivoli semblent elles aussi s'être mobilisées sur d'autres missions. Toutefois, nous maintenons le contact et continuons d'y assurer une présence lors des événements ponctuels.

5.6. Donderberg

Le mont Donderberg est un site laekenois magnifique de 2,6 hectares qui n'a jamais connu de construction. Il est situé à 300 mètres du métro Bockstael. En 2024, une ZAD (Zone à défendre) s'y est installée afin de protéger cet écrin de nature d'un projet de construction. Finalement, ce projet a été abandonné lors de la nouvelle législature communale. Toutefois, certain-es militant-es continuent d'y résider ainsi que des personnes en situation de précarité. Il constitue également un lieu de balade ainsi qu'un espace de liberté pour des jeunes du quartier.

Au cours de l'été 2025, nous avons été sollicité-es par l'une des habitantes de la ZAD qui était préoccupée par des conflits entre des jeunes et les occupant-es. Selon elle, les jeunes semblaient avoir du mal à appréhender les règles communes et auraient nécessité d'un encadrement.

Après discussion, nous avons convenu de nous y rendre un mercredi après-midi afin de rencontrer les jeunes et de comprendre leurs demandes. Lors de cette première venue, nous avons rencontré 5 jeunes qui nous ont fait leur visite du site. Avec eux, nous avons convenu de passer la semaine suivante pour une activité.

Lors de ce deuxième passage, aucun-es jeunes n'étaient présent-es. Par la suite, les échanges se sont principalement réalisés avec la personne de contact du lieu.

Entre notre permanence et nos activités déjà installés, nous avons pu convenir de passer un mercredi par mois tout en restant joignable afin d'être prévenu-es de la présence des jeunes et, d'éventuellement, venir plus rapidement. En outre, nous avons affiché nos contacts sur le portail du Donderberg afin de signifier aux jeunes que nous étions disponibles dans nos locaux.

Malgré plusieurs interpellations de l'habitant du Donderberg et visites sur place, nous n'avons plus revu les jeunes dans ce cadre. Toutefois, nous leur avons proposé de participer à un stage organisé par le GESL lors duquel ils ont effectivement été présents.

Si nous continuons de passer une fois par mois, nous avons dû reposer le cadre à plusieurs reprises car les demandes semblaient plutôt émerger de la part de notre personne de contact que des jeunes. De surcroît, celles-ci n'étaient pas toujours en lien avec nos missions.



6. Projets

6.1. Projet Logement

Public

Jeunes de 16 à 22 ans.

Objectif

Acquérir un bâtiment et/ou avoir accès à des logements afin de pouvoir accompagner des jeunes vers l'autonomie.

En 2025 :

Cette année aura été consacrée à la construction du projet. Pas encore de murs, mais des fondations solides ont déjà été posées. Poser des fondations, cela signifie explorer, tâtonner, avancer par essais et erreurs.

Notre point de départ concret était un bâtiment vide appartenant au CPAS (le Masoin 95-97, à Laeken) pour lequel nous avons beaucoup prospecté. Ce bâtiment a été un formidable support de travail. En effet, il nous a permis d'imaginer un projet concret, chiffré, situé et, surtout, répliquable à d'autres opportunités immobilières.

Sans certitudes sur cette acquisition, nous avons travaillé différentes hypothèses et constitué plusieurs dossiers avec des montages différents (bail emphytéotique, convention d'occupation précaire de courte durée, scénarios sur 5, 10 ou 15 ans). Chacun de ces scénarios nécessitait une logique, un plan financier et un argumentaire propre.

En fin d'année 2025, le CPAS envisageait plutôt de proposer le Masoin en vente publique. Cette option n'était pas envisageable car le coût d'acquisition d'un bâtiment de cette ampleur en vente publique dépasse largement les capacités financières d'une AMO, même portée par un consortium. Cet état de fait nous a amenés à élargir nos pistes et à explorer d'autres solutions de logement. Ce sont précisément ces allers-retours qui ont permis au projet de gagner en solidité.

Si nous revenons aux prémisses et au sens du projet, nous partageons le constat du Conseil de prévention de Bruxelles selon lequel il devient de plus en plus difficile pour les jeunes de prendre leur autonomie, surtout quand ils et elles sont seul-es ou en rupture familiale. Plus particulièrement, nous pensons aux jeunes accompagné-es par l'Aide à la Jeunesse pour lesquelles aucune solution stable n'a pu être construite et qui sont lâché-es à leur majorité, sans projet de mise en autonomie et parfois sans relais. À Laeken, en plein cœur du croissant pauvre, nous voyons ces jeunes passer. Nous constatons aussi qu'il n'y a rien pour elleux dans le nord de Bruxelles. C'est de ce manquement que nous sommes parti-es.

Nous avons commencé par clarifier le projet. A cet égard, le diagnostic social de Laeken posait déjà une partie du décor. En complément, le chargé de projet logement s'est appuyé sur son expertise développée lors de ses recherches académiques antérieures, menées en Master en Ingénierie et Action Sociale sur les jeunes en errance. Ce travail a été croisé avec plusieurs entretiens menés auprès de services de terrain (SOS Jeunes, KAP CEMO, Macadam, HIT 18-25, etc.). C'est de cette intersection que les besoins des jeunes sont apparus plus clairement et que les contours de notre projet se sont dessinés.

Identifié comme une priorité, nous avons d'abord investigué la piste du logement d'urgence. Rapidement, nous avons dû constater que nos ressources humaines actuelles ne nous permettent pas d'en assurer la mise en œuvre dans de bonnes conditions. Nous nous sommes donc concentrés sur les logements tremplins, avec plusieurs formules complémentaires en fonction des publics et de ce que l'architecture du bâtiment permettra. En effet, nous envisageons des studios pour des jeunes en mise en autonomie, des appartements adaptés pour les parents solos ainsi que des colocations.

La mixité sociale est au cœur de ce que nous voulons construire, que ce soit dans les colocations ou via les studios. Nous pensons qu'intégrer des étudiant-es ou des jeunes en situation plus stable aux colocations, qui seront parties prenantes du projet, permettrait d'éviter une ghettoïsation et favoriserait la création d'un environnement porteur pour des jeunes plus fragilisés. Cette intuition s'appuie sur les expériences réussies d'Autrement Dit et des Sentiers de la Varappe.

En parallèle, nous avons passé l'année à rencontrer beaucoup de monde : Autrement Dit, Capuche, SOS Jeunes, KAP CEMO, Macadam, le projet HIT 18-25, Bruss'help, le Conseil de prévention, le CPAS, les Sentiers de la Varappe, Solidarimmo, Convivence, Fairground, Communa, Outre-mer, etc. Chaque rencontre nous a permis d'affiner nos balises : capacités d'encadrement, limites de l'AMO, conditions d'un accueil 24h/24, intérêt de passer par une AIS pour la gestion locative, importance de la création d'un consortium solide, etc.

Nous avons également avancé sur le plan financier et le technique : formations (Financité, Growfunding, Ulule, STICS « Gérer un projet immobilier en ASBL ») et contacts variés (la Fondation Roi Baudouin, Crédal, Brusoc, Finance & Invest Brussels, Fondation Bernheim, Fonds Celina Ramos, Sohonet, Solidarimmo, Label Finance Solidaire). Grâce à l'appel à projet « Soutien aux politiques fonctionnelles » de la FWB, nous avons pu engager une chargée de communication. Cela nous a permis d'interviewer quatre jeunes afin de tourner une vidéo promotionnelle.

Perspective 2026 :

2025 n'aura pas été l'année où nous avons ouvert les portes de nos logements. Elle aura, toutefois, été celle où le projet est passé d'une intuition de départ à une démarche structurée, argumentée, ancrée dans le réseau mais également lisible pour des partenaires publics comme privés. Nous avons désormais défini ce que nous voulons faire, avec qui, notre public ainsi que les montages possibles. Il nous reste désormais à concrétiser notre projet et c'est précisément à cette étape que le soutien de l'Aide à la Jeunesse devient déterminant pour pouvoir accompagner sereinement les jeunes qui passeront par nos logements de mise en autonomie.

6.2. Projet néerlandophone :

« Les jeunes francophones inscrit-es dans l'enseignement néerlandophone : les grands oubliés ? »

Public

Élèves francophones scolarisés dans l'enseignement néerlandophone

Objectif

Informar, dans un premier temps, les professionnel.le.s dans l'accompagnement des jeunes francophones inscrits dans l'enseignement néerlandophone et, dans un deuxième temps, créer un réseau avec les associations francophones et néerlandophones afin d'aider et de réorienter au mieux ces jeunes.

Le projet, subsidié par le Conseil de prévention de Bruxelles, en partenariat avec la MADONORD et le NEKKERSDAL (centre culturel flamand), a connu une mise en œuvre progressive et solide cette année. Elle a été marquée par la constitution d'un premier réseau partenarial ainsi que la création d'outils de vulgarisation inédits (et très attendus) sur le droit scolaire néerlandophone.

Tout d'abord, durant la phase de recrutement, ralentie par la difficulté de trouver une travailleuse bilingue, nous avons commencé le projet en débroussaillant le réseau associatif néerlandophone sur Laeken. Ceci, dans l'objectif d'envisager la création d'un réseau de partenaires prêt-es à travailler ensemble sur cette problématique et à coopérer à la mise en place d'un groupe plus large.

À partir du mois de mars 2025, lors de l'arrivée de la travailleuse bilingue, nous avons lancé le projet plus concrètement via la multiplication des contacts avec les associations et institutions flamandes et francophones concernées par les problématiques scolaires : Nekkersdal, Bredeschool, école de devoirs néerlandophone du CPAS de Bruxelles, MADO Nord, Nota Bene, CLB, CAW, JAC, Kans, Jess, ABRUSCO, Groep Intro, Hopon, etc. Cette première phase de travail a permis de constituer un groupe de partenaires représentatifs du territoire et d'instaurer une dynamique de collaboration bilatérale entre actrices francophones et néerlandophones ainsi que du monde scolaire (notamment des directions d'écoles néerlandophones).

La deuxième phase a été consacrée à la constitution d'un manuel de référence reprenant les principaux thèmes de la scolarité dans le système flamand : inscription, passage de classe, exclusion, fréquentation scolaire, etc. Ce manuel, destiné aux professionnel·les, a été complété par des fiches simplifiées à l'attention des jeunes et des familles. L'ensemble des outils a été traduit en français et néerlandais. Leur diffusion, réalisée comme prévue à la mi-septembre 2025, vise à améliorer l'accès à une information claire pour un public souvent démuné face aux démarches scolaires. Ces outils constituent une réelle innovation dans le champ de la prévention scolaire à Bruxelles, en comblant une lacune de longue date entre les deux systèmes linguistiques.

A partir du début du mois d'octobre, une troisième grande étape a vu le jour. Nous avons ouvert des permanences téléphoniques bilingues deux fois par semaines (les lundis et mercredis après-midi de 14h à 18h) à l'attention des professionnel·le.s afin que ces dernier·es puissent poser leurs questions et collaborer avec la travailleuse de l'AMO sur les différentes demandes de droit scolaire néerlandophone. Ceci dans le but d'aider et d'outiller un maximum les travailleuses de ces services dans l'accompagnement des jeunes inscrit·es dans l'enseignement néerlandophone ainsi que leurs familles.

Enfin, dans la même optique de vulgarisation de l'information, une formation a été dispensée au sein des locaux de l'AMO en décembre 2025 afin de présenter le manuel ainsi que les fiches et, surtout, de répondre aux questions des travailleuses faisant parties des services composant le Conseil de prévention de Bruxelles et au-delà (Nota Bene, les services de prévention scolaire communaux, etc.).

Par ailleurs, le retard de mise en œuvre initial, lié aux difficultés de recrutement, a quelque peu décalé le calendrier prévisionnel. Néanmoins, la phase d'outillage et de visibilité est désormais achevée et le projet dispose d'une base solide pour développer la suite des actions prévues. La dynamique initiée s'avère désormais bien ancrée et en cohérence avec la priorité du Conseil de prévention consacrée à l'école. En effet, le projet se distingue par son originalité, son ancrage territorial et sa pertinence sociale, en apportant une réponse concrète et structurante à une problématique invisible mais récurrente. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs du Conseil de prévention de Bruxelles relatifs à la lutte contre le décrochage scolaire et à la réduction des inégalités d'accès aux droits.

Perspectives 2026 :

Continuer à créer ce réseau francophone et néerlandophone, faire des intervisions entre services, informer et accompagner les jeunes francophones inscrits dans l'enseignement néerlandophone. Chercher des subsides auprès des instances néerlandophones afin d'être subsidié par les deux communautés du pays.

6.3. Projet Impulsion

Public

Élèves du secondaire primo-arrivant.es (13-22ans) dans l'apprentissage du français (FLE)

Objectif

Via des ateliers ludiques durant 4 jours par semaine, apprendre le français à des primo-arrivant.es inscrit.es dans des classes DASPA ou classes normales du secondaire

En 2025 :

Le projet Impulsion est né d'un diagnostic social mettant en évidence des difficultés importantes d'accrochage scolaire chez les jeunes primo-arrivant.es à Bruxelles. En effet, nombreux-ses d'elleux sont orienté-es vers des classes différenciées ou en DASPA. Celles-ci sont souvent surchargées, ce qui limite un accompagnement individualisé dans l'apprentissage du français. Faute de places, certain-es se retrouvent dans des filières techniques ou professionnelles sans réflexion sur l'orientation, ce qui peut favoriser le décrochage.

En parallèle, les écoles de devoirs rencontrent des limites pour accompagner ce public, car les encadrant.es ne sont pas formé-es à un accompagnement en FLE (Français Langue Étrangère). L'accès à des cours de soutien reste également compliqué en raison du coût, des contraintes d'inscription et des horaires.

Face à ces constats, le projet Impulsion propose un espace d'apprentissage alternatif basé sur l'informel et l'immersion. Il s'adresse aux jeunes de 13 à 22 ans et vise à leur permettre de s'approprier la langue française de manière plus naturelle, en dehors du cadre scolaire strict.

Les ateliers se déroulent entièrement en français et combinent différentes approches : entraide entre les jeunes à travers des échanges et des jeux, activités artistiques et ludiques (dessin, peinture, pâte autodurcissante, activités sportives et culturelles, herbier, etc.), renforcement des apprentissages (alphabétisation, grammaire, lecture, phonétique, préparation au CE1D ou au CESS) ainsi que des activités immersives comme des jeux de rôle ou des sorties permettant de pratiquer la langue en situation réelle. Au commencement, un projet autour de la bande dessinée avait été envisagé afin de valoriser la créativité des jeunes. Toutefois, celui-ci n'a pas suscité l'adhésion attendue, notamment en raison de son aspect trop technique. Cette expérience a permis de réajuster les propositions.

Les ateliers ont lieu au sein de l'AMO, dans une salle dédiée, et accueillent un maximum de 15 jeunes par séance afin de garantir un accompagnement individualisé. Chaque jour, les jeunes sont encadré-es par un binôme de bénévoles aux profils variés (enseignant-es en DASPA et dans le spécialisé, éducatrices, animatrices et spécialistes du FLE), permettant de proposer un suivi adapté aux besoins de chacun-e. Initialement organisés les mardis, mercredis et jeudis, les ateliers ont été étendus au lundi à partir de septembre 2025 afin de répondre à une demande croissante. Les séances se déroulent de 16h30 à 18h30, à l'exception du mercredi (14h à 16h), qui est lui davantage consacré à des activités ludiques et favorisant la socialisation, le plaisir et la détente. Le reste de la semaine est structurée de manière complémentaire : le lundi est principalement dédié à l'expression orale, le mardi au travail de la grammaire, de la lecture et de la phonétique et le jeudi à la consolidation des apprentissages à travers des activités de révision et de mise en pratique.

Le projet poursuit plusieurs objectifs : favoriser l'apprentissage du français de manière accessible et informelle, renforcer l'accrochage scolaire, proposer un accompagnement individualisé, développer la confiance en soi et l'expression orale, encourager l'entraide et la socialisation ainsi que permettre aux jeunes de s'approprier progressivement les codes culturels et sociaux. Ces ateliers leur permettent aussi de mettre en valeur leurs origines et de s'intégrer progressivement dans une pluri-identité de jeunes issu-es de l'immigration et vivant en Belgique. Des activités musicales, avec la découverte de chansons de leurs pays d'origine, ont par exemple été mises en place dans ce contexte.

Toujours dans l'idée de l'appropriation des codes culturels, les jeunes sont invité-es à participer à des activités de vacances proposées en collaboration avec le GESL afin de côtoyer d'autres adolescent-es issu-es d'horizons différents. Nous avons également investi une semaine de stage en partenariat avec l'ASBL « Boîte à clous » durant les congés de détente, sous le nom de « Pimp My Char ». Lors de celle-ci, les jeunes ont pu décorer un quistax et y intégrer une table de mixage reliée à un micro permettant d'enregistrer des mots et les rediffuser. Nous avons ensuite défilé toutes ensemble lors de la première grande réédition du carnaval de Laeken, organisée par la Maison de la Création.

Perspectives 2026 :

L'objectif est de développer un projet artistique plus ouvert et accessible, en laissant davantage de place à l'expression des jeunes. Plusieurs pistes sont envisagées, comme la réalisation d'un court métrage, la participation mensuelle à l'émission de Radio Marie Christine ou la mise en place d'une exposition valorisant les talents artistiques découverts tout au long de l'année. Ces perspectives visent à renforcer l'implication des jeunes et à soutenir leur apprentissage du français à travers des supports qui font davantage sens pour eux.

6.4. Nos Stages

Public

Petite enfance de 2 à 5 ans, enfance de 6 à 12 ans et adolescence de 13 à 20 ans.

Objectif

Offrir des espaces de sociabilisation, des moments récréatifs et tisser des liens avec des jeunes de tout âge.

En 2025 :

Comme susmentionné, en partenariat avec le réseau, nous proposons des stages à destinations de différents publics. Ainsi, avec Grandir Ensemble Laeken, nous organisons un stage pour la petite enfance (2,5 à 5 ans), avec Recyklopper, un stage pour les enfants (6 à 12 ans) et avec le GESL, des semaines d'activités pour les adolescent-es (12 à 18 ans).

De manière générale, ces stages permettent de développer des partenariats avec des associations du quartier disposant déjà d'une base de participant-es bien établie, tout en y intégrant un public en demande. Grâce à la présence des travailleuses de l'AMO en renfort des équipes, davantage de jeunes peuvent être accueilli-es.

Cette dynamique permet également d'éviter les doublons et le morcellement des groupes : il est souvent plus simple et plus efficace de proposer un stage commun plutôt que plusieurs dispositifs similaires ayant lieu en même temps avec peu de participant-es.

L'ensemble de ceux-ci permet de toucher toutes les tranches d'âge, tout en répondant aux besoins du quartier. Ils constituent un renfort important en termes de ressources pour les associations partenaires, mais aussi en termes d'activités pour les jeunes, en favorisant la lutte contre l'isolement et l'accès à des activités culturelles.

Ils permettent également de renforcer notre lien de confiance avec les jeunes de Laeken. En effet, une incompréhension globale subsiste parfois autour du travail de l'AMO qui peut constituer un frein vers notre structure. Par conséquent, les stages représentent des moments cruciaux, durant lesquels un lien peut se créer et certaines demandes émerger. Ils permettent d'être au plus près des réalités du terrain et des besoins réels, avec un regard différent, centré sur les jeunes et les familles.

Ainsi, nous tentons de leur offrir un espace de sociabilisation où ceux-ci peuvent faire connaissance avec d'autres jeunes issus de milieux sociaux, d'origines et de cultures différentes. Ceci, dans un espace d'accompagnement à l'épanouissement, à la confiance en soi et à la découverte de soi-même, des autres et de nouveaux environnements.

Perspectives 2026 :

Vu le succès de nos stages ainsi que les demandes qui vont dans ce sens, nous continuerons avec enthousiasme à proposer ces différents stages lors des périodes de vacances. Des liens solides se créent avec nos partenaires, favorisant ainsi la co-crédation de ceux-ci pour être toujours au plus près des envies et besoins des jeunes. Toutefois, nous identifions certains manquements de l'AMO par rapport à l'encadrement de jeunes à besoins spécifiques. Nous souhaitons donc nous former et porter une réflexion dans ce sens.

6.5. Ateliers de sensibilisation

Public

Élèves de secondaire de l'Athénée Royal Bruxelles 2.

Objectif

Informer et outiller les jeunes de manière ludique sur le droit scolaire.

En 2025 :

Dans le cadre de nos actions de prévention, nous donnons des ateliers autour de la fréquentation scolaire et du statut d'élève libre ainsi que de la législation qui l'encadre.

L'objectif est d'informer les jeunes, de manière ludique, sur le contrat d'objectif, les conséquences du statut d'élève libre, l'impact possible sur les allocations familiales et sur la suite de leur parcours scolaire. Ces ateliers visent également à répondre aux questions et aux craintes des jeunes, tout en les orientant vers nos permanences lorsque des situations concrètes sont évoquées.

Ces ateliers ont eu lieu à l'Athénée Royal Bruxelles 2, dans des classes de 2e, 3e et 4e secondaire, pour une dizaine d'élèves en moyenne. Ensuite, pour plus de facilité, nous avons donné les ateliers directement dans la salle de spectacle de l'AMO. Nous avons ainsi l'occasion de réunir plusieurs classes pour avoir une moyenne d'environ 20 élèves. Ce cadre, en dehors des murs de l'école, nous a permis d'offrir un lieu d'échanges plus neutre, favorisant la liberté d'expression chez les jeunes.

Nos locaux étant situé à deux rues de l'école, ces ateliers nous ont permis de nous faire connaître auprès des élèves et de mieux faire comprendre les possibilités d'accompagnement de l'AMO.

Et effectivement, nos interventions ont débouché sur des visites de jeunes lors de nos permanences, parfois pour d'autres questions que la seule problématique de la fréquentation scolaire.

Perspectives 2026 :

Nos échanges libres avec les jeunes nous ont amené au constat qu'une des raisons importantes de leur décrochage scolaire était due à une mauvaise orientation. En effet, certain-es sont arrivé-es par dépit dans leur option et n'y voient pas de sens. Par conséquent, nous souhaitons construire une animation sur l'orientation scolaire à proposer aux écoles afin de pallier cette problématique.



6.6. 20 kms de Bruxelles 2025

Public

Jeunes de 16 à 25 ans.

Objectif

Fédérer une équipe en vue de s'entraîner, s'entraider et participer aux 20 km de Bruxelles.

En 2025 :

l'AMO se lance dans un challenge sportif de taille : constituer une équipe et s'entraîner pour courir les 20kms de Bruxelles. En tête de projet, deux travailleuses qui se réjouissent de partager leur passion avec les jeunes. Les objectifs initiaux étaient de renforcer nos actions à la Cité-Modèle, de visibiliser l'AMO et surtout de mobiliser un groupe de jeune afin de se soutenir et de se dépasser pour relever ensemble un défi ambitieux.

Nous avons d'abord commencé par prendre contact avec Artist'City, une ASBL jeunesse qui organise des activités ainsi que des événements culturels et sportifs à destination des jeunes laekenois-es. L'association donne notamment des cours de boxes à des jeunes sportifs.ves dont certains se sont révélés intéressés par le projet. Un petit groupe de jeunes hommes de 16 à 25 s'est donc constitué sur cette base.

Du 17 février au 25 mai 2025, nous avons proposé deux entraînements par semaine au départ de la Cité-Modèle. La présence des jeunes était fluctuante. Nous avons parfois dû annuler des entraînements et nous adapter, notamment pendant le mois du Ramadan.

Les entraînements nous ont permis d'aller à la rencontre de ces jeunes différemment, de tisser des relations de confiance et d'échanger sur diverses thématiques de manière informelle.

Le prétexte sportif nous a permis d'être en lien avec un public qui n'aurait pas nécessairement passé spontanément la porte de l'AMO. Nos allers-retours groupés, dans le cadre de nos entraînements en soirée, nous ont également permis de montrer une autre image de l'AMO aux jeunes de la Cité. Une image qui, jusque-là, était davantage associée à l'enfance, notre public majoritaire dans le cadre du travail social de rue.

Quelques semaines avant le grand jour, nous avons proposé aux jeunes de réfléchir à la personnalisation de nos t-shirts d'équipe. Plusieurs propositions ont émergé et ont été validées par le groupe avec enthousiasme. La première demande était de floquer individuellement chaque t-shirt avec le prénom des participant-es ainsi que la date de l'événement. Nous avons ajouté les logos de l'AMO et d'Artist City. Pour le dos, les jeunes ont choisi d'imprimer l'Atomium, que nous contournions à chacune de nos sorties, ainsi que l'expression « Tout chat » fréquemment utilisée par les jeunes. Ceux-ci ont également émis le souhait de courir pour le drapeau belge mais également aux couleurs du drapeau palestinien.

Notre équipe était donc constituée des jeunes participants, des deux travailleuses, mais également de personnes du réseau qui travaillent notamment pour la Mado Nord et le Service droit des jeunes de Bruxelles. Si nous avons rencontré différents jeunes lors de nos entraînements, six d'entre eux ont tenu jusqu'au bout.

Le dimanche 25 mai 2025, nous nous sommes retrouvés au parc du Cinquantenaire pour les derniers échauffement et encouragements avant de nous placer dans notre box de départ. Les jeunes ont tenu tout le parcours malgré la difficulté pour certains. La ligne d'arrivée passée, nous nous sommes réunis pour fêter notre victoire ensemble.

Perspectives 2026 :

Si les jeunes coureurs ont été directement motivés à l'idée de relancer le challenge l'année prochaine, d'autres jeunes se sont également manifestés pour la prochaine édition grâce aux excellents retours des participant.es et à la communication de l'événement sur nos réseaux sociaux ainsi que sur ceux de nos partenaires. Nous avons déjà hâte de nous y remettre !



6.7. Interpell'action

Public

Jeunes de 14 et 22 ans.

Objectif

Piloté par le Collectif des AMO bruxelloises, le projet œuvre à relayer les témoignages et opinions de jeunes de 14 à 22 ans en vue de leur garantir une véritable place de citoyen-ne au sein de la société ainsi qu'à créer des ponts entre elleux et le monde politique.

En 2025 :

Après 2024, année d'élection, le groupe porteur avait choisi de mettre le focus sur la thématique du logement et des problématiques connexes (autonomie, relation avec le CPAS, etc.). Cependant, une baisse de force en vigueur a mis ce projet collectif en pause.

Perspectives 2026 :

Bien que les structures n'aient pas eu l'opportunité de travailler en commun, chacune semble avoir récolté du contenu sur le sujet. Une relance de dynamique sera donc tentée en 2026.

6.8. La rentrée faut y penser

Public

L'ensemble de notre public (jeunes et proches).

Objectif

Informar les jeunes et les familles sur les thématiques liées à la scolarité (inscription, recours, orientations, etc.).

En 2025 :

Coordonné par Promo Jeunes, ce partenariat rassemble une trentaine de services actifs sur les questions de droit scolaire. L'ensemble des structures se mobilisent aux moments clés de l'année scolaire pour accompagner les jeunes et les familles dans leurs démarches.

Face à une restructuration, Promo Jeunes a bénéficié de moins de forces vives pour mener à bien le projet. Les éléments de communication attendus sont donc arrivés tardivement.

De notre côté, nous nous sommes évidemment rendu-es disponibles pour les élèves particulièrement en fin d'année scolaire. Nous avons d'ailleurs mis en place des permanences renforcées spécifiques lors de la période de recours dans nos différents lieux de permanence.

Perspectives 2026 :

Nous espérons que le partenariat puisse reprendre son rythme de croisière avec Promo jeunes. Mais si cela ne devait pas être le cas, nous nous rendons disponibles aux moments clés et ne manquerons pas de communiquer à ce sujet.

6.9. Espace numérique social

Public

L'ensemble de notre public (jeunes et proches).

Objectif

Proposer des sessions collectives pour outiller et autonomiser les jeunes et familles sur les aspects numériques.

En 2025 :

Dans le cadre de certains de nos accompagnements sociaux, nous constatons que les démarches nécessitent surtout un outillage numérique, tant matériel que de compréhension. Nous avons envisagé de mettre en place une collaboration avec Molengeek qui bénéficie de locaux et de matériel informatique à Laeken. Nous avons d'abord pensé proposer des ateliers sur les jobs étudiants et réfléchissions à l'élaboration d'un autre autour des demandes d'allocations d'études.

Ainsi, nous avons programmé une session « Job étudiants » un samedi. L'idée étant de proposer des sessions collectives afin d'outiller et d'autonomiser les personnes pour ce type de démarche. L'atelier était sur inscription et Molengeek nous avait ouvert la porte de leur espace. Face au peu d'inscrit-es à cette première édition, nous avons décidé de ne pas maintenir cette activité.

Perspectives 2026 :

Dans une visée de collectivisation des demandes administratives liées à la fracture numérique, un petit groupe de la CSL réfléchit à mettre en place des permanences interservices sur des thématiques telle que les déclarations d'impôts et les allocations d'étude. Nous ne manquerons pas de prendre part à celles-ci en fonction de la pertinence du sujet.

6.10. Lieu d'accroche psychologue de première ligne

Public

Jeunes de 12 à 22 ans.

Objectif

Offrir des consultations psychologiques de première ligne au sein de nos locaux.

En 2025 :

Lors de nos accompagnements, nous faisons face à des situations de plus en plus complexe au sein des quelles diverses problématiques se lient avec des enjeux de santé mentale. Or, nous constatons également un manque criant de ressources

Dans ce cadre, nous avons établi un accord avec Psybru afin d'être identifié comme lieu d'accroche. Un lieu d'accroche est un lieu identifiable, non connoté santé mentale, facilement accessible et situé dans le milieu de vie des bénéficiaires. Il nous permet de créer des partenariats avec des psychologues de première ligne afin de favoriser l'accroche des jeunes dans un travail de complémentarité.

Perspectives 2026 :

Elargissement de l'offre avec des nouvelles collaborations.

6.11. Rendre visible l'invisible

Public

L'ensemble de notre public (jeunes et proches).

Objectif

Il s'agit d'un front qui se mobilise publiquement tous les 17 octobre pour la Journée de lutte contre la misère mais également pour donner la parole aux personnes qui vivent la précarité au quotidien et visibiliser l'impact des mesures gouvernementales.

En 2025 :

Nous faisons partie du Comité de pilotage qui coordonne les actions mises en place dans le cadre du Front. Le 17 octobre, une mobilisation a eu lieu sur la Place de la Bourse pour dénoncer les mesures antisociales ainsi que leurs impacts. Cette année, la place était remplie de chaises dorées et de cactus symbolisant le non accès aux droits. Une parade aux lanternes vient annuellement clôturer cet événement. Dans ce cadre, l'AMO avait réalisé un atelier de réalisation de lanterne lors d'un samedi à la Cité modèle.

Perspectives 2026 :

Nous continuerons à prendre part aux réflexions du Comité de pilotage dans le cadre de la mise en place de cette journée et de récolte de témoignage tout au long de l'année.



7. Participation aux événements du réseau

7.1. Radio Marie Christine (RMC)

Radio Marie-Christine est une émission radiophonique participative réalisée le premier mercredi de chaque mois à 14h depuis un plateau éphémère installé dans un commerce de la rue Marie-Christine à Laeken.

Elle diffuse des créations sonores réalisées en amont par les habitant·es du quartier. Leurs productions parlent du quartier et de ses habitant·es, les amènent à se rencontrer et à faire ensemble. Les auteur·es les présentent en direct sur le plateau radio.

Depuis notre arrivée sur Laeken, nous avons participé à plusieurs émissions de RMC afin de faire connaître l'AMO au quartier, présenter nos projets et même diffuser des audio de notre travail social de rue (par exemple, la place des filles dans l'espace public). Notre collaboration avec RMC se renforcera dans le courant de l'année 2026 avec la participation des jeunes « Impulsion » et du projet néerlandophone lors de plusieurs ateliers radiophoniques avec ces deux publics spécifiques.



7.2. Safari des associations

Durant l'année, nous avons participé à plusieurs « Safaris des associations » organisés par l'ASBL Picol (coordination sociale de Laeken). Ces rencontres prennent la forme de visites de différentes structures du quartier. Elles permettent de découvrir concrètement les locaux et de mieux comprendre les missions de chaque service.

L'objectif est de renforcer l'interconnaissance entre travailleuses sociaux·les, de visibiliser les associations présentes sur Laeken et de favoriser la création de liens professionnels. Ces temps d'échange facilitent également l'orientation de nos publics, en permettant à chacun.e d'identifier plus précisément les ressources existantes afin de se tourner vers les partenaires adéquats en fonction des besoins.

7.3. Pat'rouille à Jette

Au mois de mai, nous avons participé à l'événement « Pat'rouille », organisé par la zone de Police Bruxelles Ouest. Cette journée avait pour objectif de faire découvrir aux écoles primaires et secondaires de Jette et des environs les différentes associations et services présents dans le quartier.

Nous y avons présenté notre service aux jeunes à travers un jeu de cartes découverte. Plusieurs classes, francophones et néerlandophones, sont venues à notre rencontre. La présence de notre collègue bilingue, récemment arrivée dans l'équipe, a été très utile pour faciliter les échanges avec les élèves néerlandophones et répondre à leurs questions.

L'événement proposait aussi différentes animations mises en place par la police : démonstration d'hélicoptère, découverte de véhicules (fourgon et motos de police), possibilité de monter à bord, ainsi que des photos avec la mascotte. L'objectif était de rendre l'image de la police plus accessible et moins impressionnante pour les jeunes.

En tant qu'AMO, cette participation nous a amenés à nous questionner. Étant soumis-es au secret professionnel et positionné-es de manière indépendante, nous nous interrogeons sur le risque de confusion pour les jeunes, qui pourraient penser que nous faisons partie du même cadre que la police ou que nous "travaillons avec eux". Cette expérience nous amène donc à réfléchir à notre participation future à ce type d'événements, afin de garder une identité claire et compréhensible pour les jeunes.

7.4. Place à nos droits

Durant l'année 2025, nous avons été invité-es à participer à plusieurs événements « Place à nos droits », organisés par l'asbl PICOL. Ces rencontres rassemblent les différents acteurices sociaux·les du quartier dans des lieux clés, tels que la Place Bockstael et la Cité Modèle, afin de répondre directement aux questions des habitant-es.

Ces moments sont aussi l'occasion de rencontrer d'autres professionnels, de renforcer les liens entre services et de développer le réseau. Cela facilite grandement les orientations des bénéficiaires vers les services les plus adaptées à leurs besoins. Les structures sont divisées par pôles. Pour notre part, nous sommes présent-es dans les pôles famille et juridique.

7.5. Fête de la soupe

La Fête de la Soupe est un événement phare du quartier organisé par la Coordination sociale de Laeken, qui se déroule sur le Parvis Notre-Dame. Le principe est simple et convivial : un grand concours de soupes préparées par les habitant-es et les associations du quartier. Au-delà du côté gourmand, la fête vise à promouvoir une alimentation saine et à valoriser la vie de quartier. Elle se construit de manière participative lors de moments d'échanges entre habitant-es, autour des enjeux locaux, qu'ils soient alimentaires, sociaux, économiques ou politiques.

En 2025, nous y avons participé en tant qu'AMO avec une soupe potiron-orange faite maison. Même si nous n'avons pas remporté de prix, nous avons renforcé notre visibilité dans une chouette ambiance. En effet, c'était surtout une belle occasion de faire connaître l'AMO aux habitant-es du quartier et de présenter nos projets. On repart motivé-es et on compte bien revenir l'an prochain avec encore plus d'énergie et, qui sait, une soupe gagnante !



7.6. Fête des voisins de l'autre côté

Le mois de mai 2025 a été particulièrement chargé pour l'AMO. En effet, nous avons notamment participé à un événement organisé par le PICOL : « la fête des voisins de l'autre côté » du quartier POPEMEL (aux alentours de l'AMO).

Sur place, nous avons proposé des animations proches de ce que nous faisons habituellement en travail social de rue : corde à sauter, craies, ballons , etc. Avec le beau temps, nous avons aussi installé une table de ping-pong et des jeux d'eau, qui ont rencontré beaucoup de succès auprès des participant-es.

Cette journée a surtout été l'occasion d'échanger avec les habitant-es du quartier et de faire connaître notre service auprès des plus jeunes comme des adultes. Pour plusieurs habitant-es, c'était aussi une belle opportunité de "passer de l'autre côté" de l'avenue de la Reine et de découvrir ce qui se fait dans leur quartier, tant au niveau associatif que des actions citoyennes.

Les jeunes du projet Impulsion nous ont également rejoint.es, notamment lors d'un moment festif avec un tour en char, leur création réalisée pour le carnaval.

Enfin, nous avons participé à l'édition spéciale de Radio Marie Christine, qui couvrait l'événement en direct.

7.7. Réunion des parents et portes ouvertes

L'AMO s'est rendue à plusieurs réunions de parents et portes ouvertes dans différentes écoles du quartier, notamment à l'Institut Paul-Henri Spaak, à l'Athénée des Pagodes et à l'Athénée Royal de la Rive Gauche, en y tenant un stand.

L'objectif était de présenter l'AMO et nos différents projets aux jeunes et aux parents, de faire connaître nos actions et d'aller à leur rencontre directement. Nous nous tenions également disponibles pour répondre aux questions qui pouvaient surgir sur place (soutien scolaire, français, orientation, difficultés familiales, etc.).

7.8. Repas de quartier Bockstael

À l'initiative d'un membre du collectif « La Clef », des repas de quartiers étaient organisés dans le métro de la station Bockstael environ une soirée par mois. Ces rencontres avaient pour objectifs de tisser du lien, d'investir l'espace public et de créer des moments de convivialité.

En fonction de la météo, ceux-ci avaient lieu directement dans la station ou juste au-dessus. L'idée est simple : prendre les tables et des chaises d'un café proche, amener des plaques de cuisson, de la vaisselle de récupération, etc. Certain.es rapportent des aliments récupérés à cuisiner sur place, d'autres amène un plat déjà préparé à partager. Les passant-es sont invité-es à s'installer pour profiter d'un bon repas avec nous, gratuitement et dans un esprit de convivialité.

Rapidement l'AMO a été invitée à y participer et nous avons rejoint l'initiative avec beaucoup d'enthousiasme. Au fur et à mesure, nous y retrouvions plusieurs de nos partenaires tels que le Picol et le Nekkersdal ainsi que certaines personnes du Donderberg et des habitant-es du quartier. Un groupe WhatsApp avait été organisé afin de co-organiser ensemble les repas. Celui-ci a connu une grande mobilisation les premiers temps mais a fini par s'essouffler au bout de quelques mois.

Ces repas ont été riches de rencontres et de réflexion. Bien que nous ayons quelques différents avec des agent-es de police et de la STIB, cela nous a permis de questionner notre place dans l'espace public et d'ajouter de la joie et de la chaleur humaine à un lieu routinier et de passage.

7.9. Fête des lumières

Le solstice d'hiver marque le moment de l'année où cours duquel la journée est la plus courte et la nuit la plus longue. A Laeken, c'est l'occasion de mobiliser les habitant-es de tout âge pour fêter ce retour imminent de la lumière avec un défilé aux lanternes qui parcourt une partie de Laeken au rythme de percussions. Il s'agit également d'une belle opportunité pour mettre en lumière les enjeux du quartier. En effet, cette année, le thème choisi était « La mort de nos droits ».

A l'initiative du Picol, cet événement mobilise également nombreuses associations laekenoise. De notre côté, nous nous associons à l'organisation de cet événement en amont ainsi que le jour J en terme de soutien logistique et d'encadrement. En effet, nous avons participé aux réunions de préparation, nous nous sommes mobilisé-es le 17 décembre pour distribuer les boissons chaudes et le goûter d'accueil. Nous avons été aussi sollicité-es pour l'encadrement de la parade ainsi que pour le magasin de lumière qui vise à illuminer petit-es et grand-es de guirlandes et d'accessoires lumineux.

Nous avons également étroitement collaboré avec Grandir Ensemble Laeken qui défilait avec des enfants et parents ; lesquel.le.s avaient réalisé.e.s une semaine auparavant lors d'un atelier « Plaisirs en Famille » des artifices lumineux (guirlandes, etc.).

7.10. Projet radio « Qu'est-ce que le harcèlement ? »

Dans le cadre de ses activités en éducation permanente autour de la question du harcèlement, un travailleur du Picol a réalisé un court métrage avec les jeunes de la Chom'hier (école de devoirs pour primo-arrivant-es). Dans la continuité de ce travail, l'AMO a été invitée à participer à un podcast visant à décortiquer, avec les jeunes, ce qu'est concrètement le harcèlement scolaire.

Ce podcast a permis aux jeunes de définir, avec leurs propres mots, ce qu'est le harcèlement, d'identifier les personnes ressources vers qui se tourner en cas de besoin mais aussi de réfléchir à la manière d'aider une personne qui en est victime. Ils ont également eu l'occasion de partager certaines expériences de vie.

Une travailleuse de l'AMO y est intervenue en apportant des éclairages, des clarifications et des précisions, afin de soutenir la réflexion et enrichir les échanges.

8. Formations dispensées à des partenaires extérieures

8.1. Formation Psy-légal « Secret professionnel et accompagnement des jeunes »

Lors d'une permanence téléphonique, nous avons été contacté-es par la représentante de la cellule bien-être de l'Athénée des Pagodes. Elle se questionnait sur la gestion des demandes qui leur étaient adressées par les élèves. Après discussion, nous avons convenu de dispenser une formation à la cellule bien-être afin de clarifier la différence entre secret professionnel et droit de réserve ainsi que de leur proposer des outils pour répondre aux demandes des jeunes en prises à des difficultés relationnelles, familiales, etc.

Cette première intervention fut un succès. Suite à celle-ci, nous avons été convié-es à une journée de réunion regroupant les équipes pédagogiques et éducatives de l'école afin de dispenser une formation similaire.

Nous avons eu de bons retours et, surtout, elle a ouvert la porte à des accompagnements individuels de jeunes de l'établissement scolaire. En effet, lorsque la cellule est inquiète pour un-e élève, elle propose qu'un-e travailleuse de l'AMO vienne le/la voir directement à l'école. Enfin, l'AMO est devenue une ressource pour les membres de la cellule qui n'hésitent pas à nous contacter en cas de questions.

8.2. Intervention à l'ISFSC

Au début de l'année scolaire, nous avons été sollicité-es par un professeur de l'ISFSC, en charge du cours « Méthode d'entretien », afin d'intervenir auprès d'une classe d'étudiant-es de deuxième année assistant-e social-e. Deux travailleureuses s'y sont rendus au mois de novembre pour présenter l'AMO et partager leurs expériences de terrain.

Dans un premier temps, les intervenant-es ont présenté les principes et techniques d'entretien utilisés dans l'accompagnement social, en s'appuyant sur leurs expériences professionnelles. Cela a permis un moment d'échange interactif avec les étudiant-es qui ont pu poser leurs questions et partager leurs préoccupations concernant leur future pratique.

Dans un second temps, plusieurs vignettes cliniques issues de situations rencontrées en permanence sociale et en travail social de rue ont été présentées. Ces exemples concrets ont permis d'illustrer les enjeux rencontrés sur le terrain ainsi que les postures professionnelles mobilisées par les travailleureuses sociaux-les. Il va de soi qu'une attention particulière a été portée au respect de l'anonymat et de la confidentialité des situations évoquées.



9. Formations des travailleuses

Dans un esprit de formation continue, les travailleuses de l'AMO ont eu l'occasion de participer à de nombreuses formations lors de cette année 2025. Celles-ci permettent de s'outiller, d'apprendre de nouvelles compétences, de se mettre à jour, de prendre un temps de recul et d'éventuellement remettre ses pratiques en question.

ci-dessous, les formations auxquelles nous avons eu la chance de participer :

- « Après-midi d'échange sur le travail social de rue » par le CEMO et Dynamo
- « Méthode de préoccupation partagée (harcèlement) » par le centre ReSIS
- « Voir et recevoir la maltraitance infantile » par CERE ASBL
- « Les signes inquiétants à l'adolescence : quand s'inquiéter ? » par la Mado Nord
- Colloque Chapelle aux champs « Les embarras de l'H/histoire adolescente »
- Colloque ULB « La place des adolescentes dans l'espace public »
- « Santé mentale – les troubles mentaux » via la Coordination Sociale d'Etterbeek
- « Les nouveautés en droit scolaire » par le SDJ
- « Créer, c'est naturel ! Animer un atelier avec le land art, art brut » par le CFA
- « Recours de fin d'année » par le Service Droits des jeunes de Bruxelles
- « Formation travail social de rue » par Dynamo International
- « Créer son site internet – WordPress » par GLT Digital
- « Formation droit scolaire » par le Service Droit des Jeunes

10. Stagiaires

En 2025, nous avons clairement pris notre part dans l'accueil de stagiaires, et nous nous en réjouissons.

Nous avons eu le plaisir d'encadrer 12 stagiaires issu-es de formations variées (assistant-e social-e, assistant-e en psychologie, psychologie et éducatrice spécialisée). Nous avons également reçu des étudiant-es de l'enseignement secondaire dans les options techniques d'animation et auxiliaire d'administration.

Tout au long de leurs immersions, les étudiant-es ont pu découvrir les multiples facettes du travail social en AMO et nous accompagner dans une grande partie de nos missions : travail de rue, permanences sociales, stages, réunions d'équipe et dans le réseau ainsi que dans nos différents projets menés sur le terrain.

Leur présence a constitué un réel soutien pour l'équipe, particulièrement dans les périodes plus chargées. Et oui, notre équipe est assez petite par rapport à l'enthousiasme de tous nos projets. Au-delà de l'aide apportée au quotidien, ces stages ont surtout permis d'ouvrir nos pratiques à d'autres regards, toujours intéressants et porteurs de réflexion pour l'équipe. Enfin, nous avons veillé à un accompagnement de qualité par les maîtres de stage et avons eu de très bon retours de nos cher-es stagiaires.



Nous tenons donc à remercier de tout cœur :

- Mounia, 2^{ème} assistante sociale, 27/01/2025 – 28/03/2025 ;
- Eva, 1^{ère} assistante en psychologie, après-midi d'observation ;
- Lisa, 1^{ère} assistante en psychologie, après-midi d'observation ;
- Ikram, 1^{ère} assistante en psychologie, après-midi d'observation ;
- Meluna, 1^{ère} assistante en psychologie, après-midi d'observation ;
- Omaïma, 2^{ème} bachelier psychologie ULB, 12/05/2025 – 16/05/2025 ;
- Arman, 5^{ème} TQ agent d'éducation, 07/04/2025 – 18/04/2025 ;
- Chaima, 4^{ème} TQ auxiliaire d'administration, 20/01/2025 au 31/01/2025 ;
- Ayoub, 1^{ère} assistant en psychologie, après-midi d'observation ;
- Lylla, 1^{ère} éducatrice spécialisé (Nîmes), 01/09/2025 – 14/11/2025 ;
- Mahadi, 5^{ème} TQ animation, 24/11 au 28/11/2025 ;
- Ilias, 3^{ème} assistant en psychologie, 01/09 – 22/12.

11. conseil éducatif et team building

De manière biannuelle (nouvelle année scolaire et civile), l'équipe se réunit en dehors de ses murs pour prendre un peu de distance et de recul sur ses multiples projets et mises en œuvre.

Lors de ces moments, nous passons en revue l'ensemble de nos implications et engagements et nous les évaluons. Nous abordons les points forts et les besoins et adaptons au besoin la poursuite des actions.

Cela nous a permis notamment de mieux appréhender les quartiers cibles du travail de rue, de réfléchir à la pertinence et à nos forces pour l'ouverture d'une nouvelle permanence sociale décentralisées, d'adapter le rythme des permanences auprès de la Chom'hier, de consolider des projets tel qu'Impulsion ou de nous lancer dans de nouveaux projets tels que les stages pour les 6-12 ans.

Ce sont des moments de forte participation et d'intelligence collective riches pour notre équipe.

En plus de ces deux moments clés, nous avons pris le temps de souffler en équipe lors d'une journée de team building avec une activité Accrobranche. Certain.es ont soufflé d'effort et d'autres de stress mais cette journée fut nourrissante pour chacun.e d'entre nous dans la consolidation de nos liens d'équipe.

12. Supervision

institutionnelle : de la gouvernance partagée

Lors du Conseil éducatif du 23 juillet 2024, l'équipe a décidé d'entrer dans un processus de supervision institutionnelle. Dans l'optique de mettre en place un système de gouvernance partagée au sein de l'AMO, nous avons souhaité nous former à différents outils pour faciliter nos prises de décisions, nos choix et la définition de nos priorités.

Nous avons commencé par contacter et rencontrer différents organismes avant de choisir Marie HUGUET, une superviseuse qui pourrait mener à bien ce processus. Celui-ci a débuté en avril 2025 et s'est étendu sur 10 séances au rythme de 4/5 semaines d'intervalles.

En 2025, nous avons déjà pu travailler sur des processus de décisions collectives (élection sans candidat, gestion par consentement, etc.). Nous avons pu également travailler les différents mandats au sein de l'AMO (direction, coordination, facilitateurices, etc.). La supervision prendra fin au mois de juin 2026.

13. Communication

13.1. Objectifs

Grace à l'arrivée de notre nouvelle collègue chargée de communication au mois de juin 2025, nous avons pu poursuivre le travail entamé sur la communication et, plus encore, prendre un grand virage. En effet, celle-ci est partie d'une base non structurée et réalisée avec les moyens du bord pour construire une communication et une nouvelle identité qui tient la route et dont nous sommes toutes et tous très fier-es.

La perspective était claire : créer une image cohérente et moderne pour l'AMO, qui parle aux jeunes du quartier comme à nos partenaires. En un simple coup d'œil, nous souhaitons être identifiables.

13.2. Nouvelle identité visuelle

Son premier gros chantier, le rebranding (refonte de marque). Cette année, nous avons célébré notre nouveau logo ainsi une charte graphique complète, qui a ensuite été déclinée sur tous les supports. Flyers, affiches, cartes de visite, signatures de mail pour toute l'équipe, l'ensemble a été revu et harmonisé.

Notre objectif était de rendre l'AMO identifiable sur tous les supports (flyers, réseaux sociaux, etc.). Cette nouvelle unité visuelle change la manière dont le service est perçu à l'extérieur et donne du poids et de la crédibilité à nos publications et projets.



COLORIMETRIE :

Vert menthe ou vert jade

- Pour la croissance, le changement positif, la fraîcheur.
- Donne une impression de « souffle nouveau » — essentiel pour un jeune en quête d'équilibre.

Hexa : #8dc3
RVB : 141-205-195

Bleu pétrole doux

- Symbolise la protection, l'écoute, le dialogue.
- Moderne et rassurant, moins froid que le bleu institutionnel classique.

Hexa : #0987a7
RVB : 9-135-167

Hexa : #9f9b90
RVB : 159-155-144

Gris chaud ou anthracite

- Pour équilibrer l'ensemble, évoquer le côté urbain, concret, sobre.
- Hexa : #404046
RVB : 64-64-70

Orange doux ou corail

- Pour l'énergie, la chaleur humaine, l'action.
- Permet d'ancrer le dynamisme de l'intervention de rue ou de l'accompagnement.

Hexa : #ef7a4e
RVB : 239-122-78

13.3. Une présence digitale qui prend de l'ampleur

Newsletter

Sur le volet digital, nous avons réalisé de grandes avancées. Notre newsletter mensuelle est devenue un rendez-vous régulier pour les partenaires, les familles et les jeunes. Le nombre d'abonnés augmente de mois en mois, ce qui montre que les jeunes, familles et réseau y trouvent de l'utilité et apprécient nous suivre. Nous sommes d'autant plus motivé-es à continuer dans cette direction.

Réseaux Sociaux

Les réseaux sociaux ont également été animés de manière beaucoup plus régulière et professionnelle. En effet, Facebook, Instagram et LinkedIn suivent chacun leur rythme et leur ton. Ainsi, il est essentiel de maîtriser les codes pour adapter nos réseaux aux publics visés. A cette fin, nous utilisons divers outils tels que Canva (pour les visuels) et CapCut (pour les vidéos) pour produire nos contenus.

Les formats courts et dynamiques fonctionnent bien pour accrocher l'attention, surtout chez les jeunes. Nous essayons également de varier les contenus pour ne pas tomber dans une routine et garder nos réseaux bien vivants.

Au niveau des statistiques, nous remarquons une augmentation à tout niveau. Concernant Instagram, notre présence accrue a permis d'augmenter le nombre de followers de 136% ainsi que la couverture (personnes touchées par nos publications, abonnées ou pas) s'est amplifiée jusqu'à atteindre 1800 personnes en 6 mois. Du côté de Facebook, nous observons également une augmentation de 706% du nombre de followers, ce qui influence le nombre de visite de la page (186%), les interactions (475%) ainsi que les vues (83%).

Ci-dessous, les chiffres de nos réseaux.

Instagram

Vues ⓘ

23,6 K



Visites ⓘ

637 ↑ 13,3 %



Nombre d'interactions avec le contenu ⓘ

478 ↑ 100 %



Followers en plus ⓘ

90 ↑ 136,8 %



Couverture ⓘ

1,8 K ↑ 51,5 %



Facebook

Vues ⓘ

9,9 K ↑ 82,8 %



Visites ⓘ

1,1 K ↑ 186,3 %



Nombre d'interactions avec le contenu ⓘ

138 ↑ 475 %



Followers en plus ⓘ

121 ↑ 706,7 %



Site web

En parallèle, un gros chantier a été entamé pour la construction de notre site web via WordPress. Tout à la fois, nous avons travaillé l'arborescence, la lisibilité des pages et la mise à jour des infos pratiques.

L'objectif est que n'importe qui (jeunes, parents, partenaires, etc.) puisse trouver en deux clics ce qu'il cherche : les horaires de permanences, les informations sur les cours de français, les projets en cours, les contacts de l'équipe, etc. Le site existant a aussi été mis à jour régulièrement avec les contenus actuels, les projets et les informations de contact.

13.4. Soutien concret aux projets de terrain

La communication ne consiste pas uniquement à réaliser de jolis visuels. Elle s'assure que l'information arrive aux bonnes personnes et au bon moment. Dans cette optique, plusieurs projets ont bénéficié d'un accompagnement communicationnel spécifique.

Le projet Impulsion, qui propose des cours de français pour les élèves primo-arrivant.es a eu droit à une communication ciblée afin de toucher les familles concernées. La participation des jeunes aux 20km de Bruxelles a été préparée et valorisée (affiches, publications et stories) afin d'en faire la promotion auprès de jeunes. De même pour différents projets !



Plus largement, les permanences sociales, le soutien scolaire et les actions collectives ont été mis en lumière régulièrement afin de les rendre visibles et accessibles. En effet, certain-es jeunes ou famille ne poussent pas la porte parce qu'ielles ne savent pas qu'elle existe ; et c'est exactement là que la communication peut faire la différence.

14. Communication du projet logement

Le projet logement de Laeken AMO vise l'acquisition d'un bâtiment destiné à proposer des solutions de logement stables et adaptées à des jeunes confronté-es à des situations précaires et/ou à un parcours d'errance.

Afin de lui donner une visibilité accrue et de mobiliser des soutiens, nous avons engagé une chargée de communication dédiée à ce projet. Arrivée en juillet, plusieurs outils ont déjà été développés au cours du second semestre.

Pour commencer, une identité visuelle propre au projet logement a été créée. En cohérence avec le logo existant de Laeken AMO, elle intègre le symbole de la maison, reflet direct de la mission portée par ce projet : offrir un toit, un ancrage, une stabilité aux jeunes qui en sont privé-es. Cette continuité graphique permet d'inscrire le projet logement comme une composante à part entière de Laeken AMO, tout en lui conférant une identité reconnaissable.



Ensuite, nous travaillons sur une vidéo de présentation du projet qui est actuellement en cours de réalisation. Celle-ci donne la parole à deux types d'acteurices complémentaires : des jeunes ayant vécu des situations difficiles liées au logement, et des professionnel·les du secteur. Ce double regard permet à la fois d'ancrer le projet dans une réalité humaine et concrète, et d'en souligner la pertinence aux yeux des acteurices de terrain. La vidéo constitue un support de sensibilisation fort, destiné à toucher un large public et à soutenir la démarche de collecte de fonds.

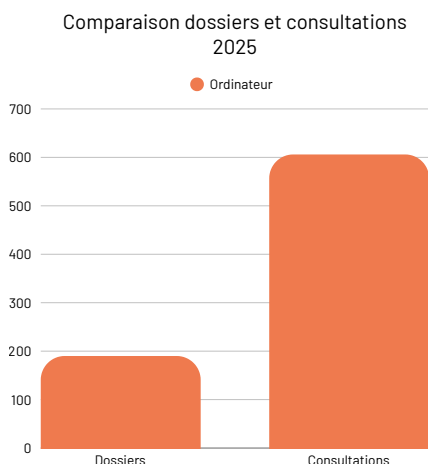
Enfin, un site web dédié au projet est également en cours de construction. Il a pour vocation de présenter le projet en détail et de centraliser la démarche de collecte de fonds en vue de l'acquisition d'un bâtiment. Sa mise en ligne prochaine permettra d'amplifier la visibilité du projet et de mobiliser de nouveaux soutiens, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou citoyens.

15. Nos chiffres

Grâce à notre outil informatique « Thémis », nous récoltons les chiffres de nos consultations et des ouvertures de dossier. En effet, quand un-e bénéficiaire prend contact avec nous (que ce soit via nos permanences, par téléphone ou par mail), nous créons systématiquement une consultation liée à cette demande. Si cette demande nécessite des démarches autres qu'une simple recherche d'information, alors nous ouvrons également un dossier.

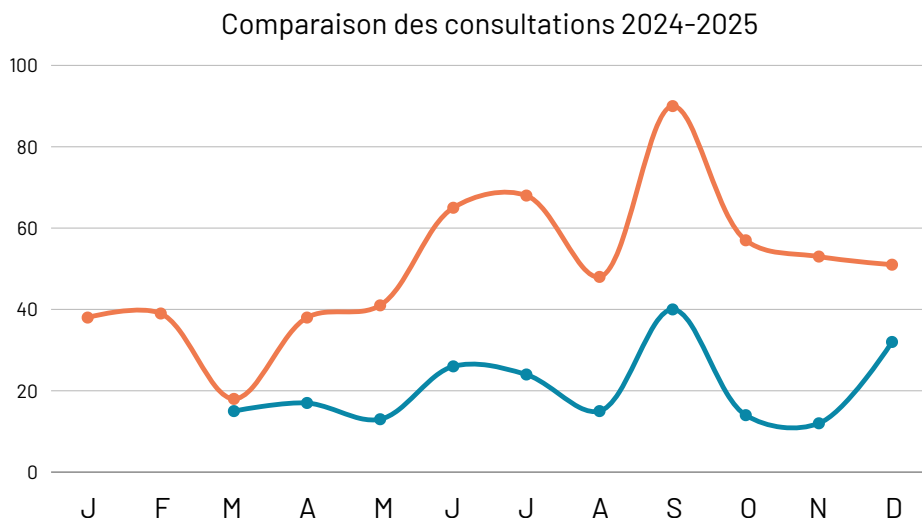
À noter qu'une fois qu'un dossier est créé, les démarches et autres demandes liées à celui-ci ne seront plus comptabiliser comme des nouvelles consultations. Dès lors, un dossier peut comprendre plusieurs consultations qui ne seront pas visibles dans nos chiffres. En outre, un même dossier peut concerner plusieurs enfants/jeunes d'une même famille lorsqu'il s'agit d'une demande commune.

Par ailleurs, le programme « Thémis » a été conçu à l'origine pour le Service Droit des Jeunes. Celui-ci n'est donc pas tout à fait adapté aux spécificités de notre AMO, ce qui biaise certaines de nos statistiques. Malgré nos relances envers les conceptrices, les adaptations nécessaires n'ont pas encore été réalisées.



En 2025, nous comptons 606 consultations « uniques » pour 190 ouvertures de dossiers. Soit un peu moins d'un tiers de demandes qui émergent sur une ouverture de dossiers. Cela met en évidence que les situations rencontrées nécessitent souvent plusieurs entretiens et que nos accompagnements s'inscrivent fréquemment dans la durée.

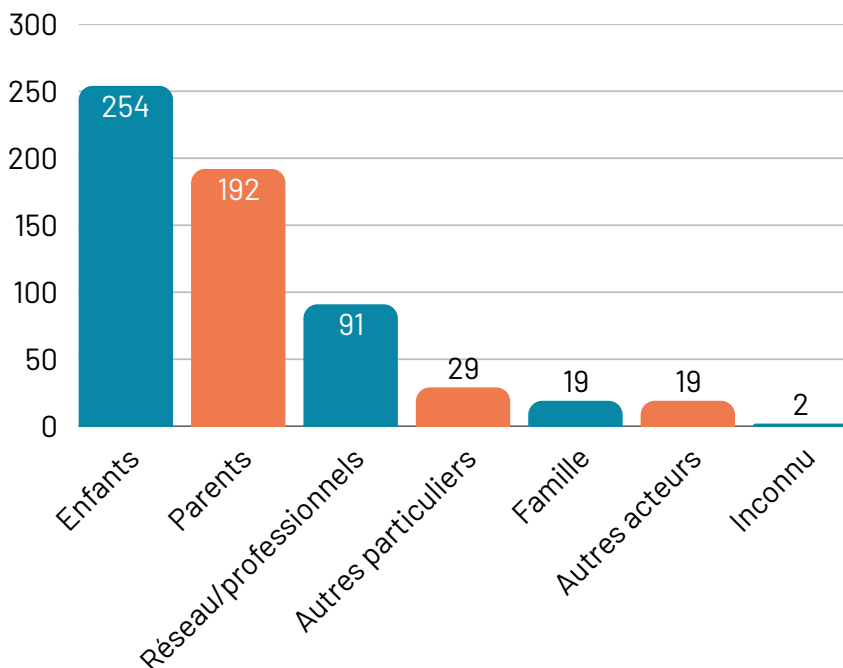
15.1. Nos consultations



L'année 2025 se caractérise par une augmentation importante des consultations. Le nombre total de celles-ci passe en effet de 208 consultations en 2024 à 606 consultations en 2025. Cette progression s'explique notamment par le fait que 2024 était l'année d'ouverture du service. En outre, elle démontre également une meilleure identification de l'AMO auprès des jeunes et du réseau.

L'analyse mensuelle montre que l'augmentation s'observe tout au long de l'année, avec une intensification particulièrement marquée à partir du mois de juin. En effet, les mois de juin (65 consultations), juillet (68 consultations) et surtout septembre (90 consultations) constituent des périodes de forte activité. Cette hausse semble être liée à plusieurs facteurs observés sur le terrain : problématiques scolaires en fin et début d'année académique, demande d'allocations d'études, demande d'activités extra-scolaires durant les vacances mais également augmentation des situations de vulnérabilité psychosociale.

Contrairement à l'année 2024, au cours de laquelle les consultations diminuaient fortement après le mois de septembre, l'année 2025 maintient un niveau d'activité élevé jusqu'à la fin de l'année. Les mois d'octobre, novembre et décembre restent soutenus avec respectivement 57, 53 et 51 consultations. Cette continuité suggère des suivis plus réguliers et des accompagnements nécessitant une présence durable du service auprès des bénéficiaires.



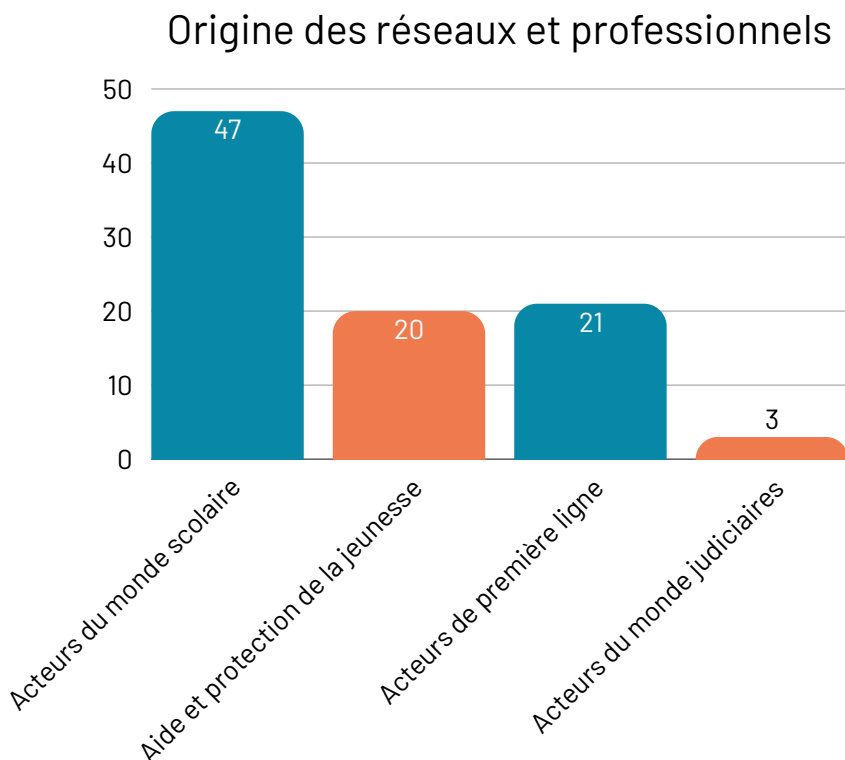
L'analyse de l'origine des demandes met en évidence que les principaux bénéficiaires et demandeurs de nos consultations en 2025 sont bien les enfants et les parents. Cette répartition confirme le rôle central du service dans l'accompagnement des jeunes ainsi que dans le soutien à la parentalité.

Les enfants/jeunes représentent la catégorie la plus importante avec 254 demandes, suivis des parents avec 192 demandes. L'importance des demandes directes émanant des enfants/jeunes et des parents démontre que l'AMO est identifiée et reconnu par notre public. Cela peut s'expliquer par la multiplication de nos actions envers le public : ateliers avec les écoles, travail social de rue, stages, participations aux événements du réseau, etc.

Le réseau professionnel représente également une part significative avec 91 orientations ou sollicitations. Ces chiffres témoignent d'un travail partenarial actif et d'une bonne collaboration avec les différents acteurs sociaux de Laeken.

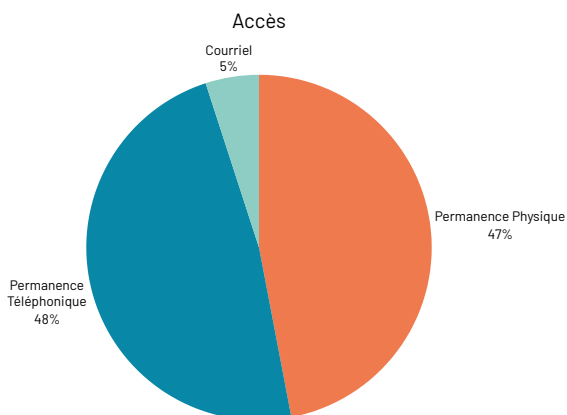
Les demandes reprises sous l'appellation autres particuliers (29 situations) montrent que ce ne sont pas uniquement les premier-es concerné-es qui nous interpellent mais également d'autres proches des jeunes comme de la famille plus éloignée ou des ami-es.

La catégorie « Autres acteurs » existent car, comme énoncé précédemment, Themis ne reprend pas toujours les données qui nous sont nécessaires.



Les acteurs du monde scolaire représentent la principale source d'orientation avec 47 sollicitations. Cette donnée confirme les liens entre l'AMO et les établissements scolaires laekenois ainsi que les écoles des devoirs avec qui nous partageons nos bureaux.

Les services d'aide et de protection de la jeunesse comptabilisent 20 orientations, tandis que les acteurs de première ligne (centre de santé mentale, planning familial, avocats, etc.) représentent 21 sollicitations. Ces chiffres illustrent la qualité du travail de partenariat développé avec les services sociaux, éducatifs et psychosociaux de Laeken. Ils traduisent également une reconnaissance du rôle de l'AMO comme acteur de prévention et de soutien complémentaire aux dispositifs institutionnels et au tissu associatif existants.

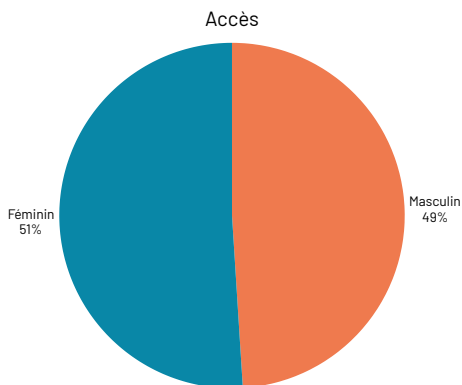


On remarque ici une utilisation presque équivalente des permanences téléphoniques et des permanences physiques par les bénéficiaires.

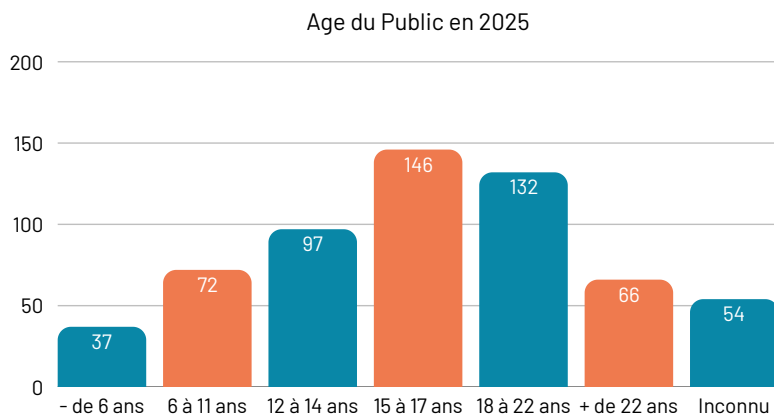
Les permanences téléphoniques représentent 48 % des accès, tandis que les permanences physiques constituent 47 % des contacts. Les demandes par courriel restent minoritaires avec 5 % des accès. Par courriel, nous entendons les demandes qui nous parviennent par mail, par SMS ou Whatsapp et via nos réseaux sociaux.

La diversité des modalités de contact permet de s'adapter aux différents publics et de pouvoir répondre rapidement aux demandes.

La proportion très importante de consultations lors des permanences physiques souligne l'importance du lien direct et de la rencontre dans le travail d'accompagnement, et ce, malgré le développement des outils numériques.



Les bénéficiaires de sexe féminin représentent 51 % des situations accompagnées, contre 49 % pour les bénéficiaires masculins. Cette répartition quasi paritaire indique que l'AMO répond à des besoins touchant l'ensemble des jeunes, sans différence majeure de fréquentation selon le genre.



L'analyse de la répartition par âge met en évidence une forte concentration des accompagnements auprès des adolescent·es et des jeunes adultes. Les tranches d'âge les plus représentées sont celles des 15-17 ans (146 consultations) et des 18-22 ans (132 consultations), qui constituent le cœur du public AMO. Ces données confirment que l'adolescence et le passage vers l'âge adulte constituent des périodes particulièrement sensibles, marquées par de nombreuses vulnérabilités sociales, scolaires, familiales et psychologiques.

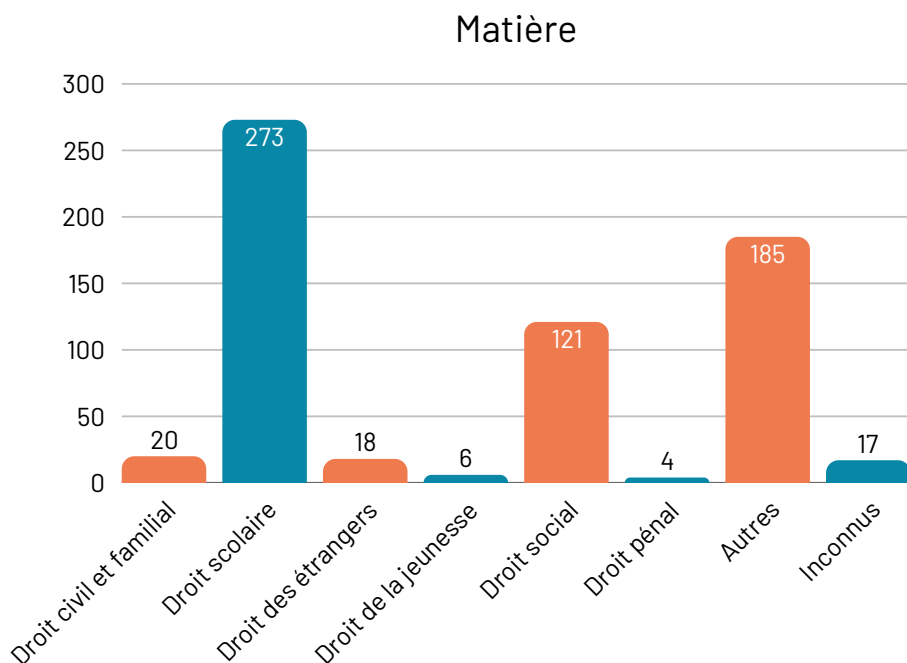
Les jeunes âgés de 12 à 14 ans représentent également une part importante avec 97 consultations, illustrant l'importance d'un travail préventif précoce, dès l'entrée dans l'adolescence.

Au niveau des tranches d'âge moins de 6 ans (37 consultations) et 6-11 ans (72 consultations), on peut considérer que ce sont les parents qui s'adressent à nous. Cela démontre l'importance du soutien à la parentalité dès le plus jeune âge.

Les personnes de plus de 22 ans représentent 66 consultations. Ce nombre est un peu moins élevé car il correspond à l'âge limite de nos prises en charge. Bien que nous restons à l'écoute de toute personne qui nous contacte, nous favorisons la réorientation vers des services compétents pour ceux qui n'entrent pas dans notre cadre.

Parfois, nous disposons des connaissances permettant de répondre à leur demande et nous nous limitons à fournir une information.

Enfin, 54 situations sont classées comme « inconnues ». En effet, lors des consultations nous ne demandons pas systématiquement l'âge de la personne.



Nos différentes matières sont réparties par droits car notre outil d'encodage a été développé pour le Service droits des jeunes et ne correspond pas toujours à notre pratique. Cela explique l'important nombre de données dans la catégorie « Autres ».

L'analyse des matières traitées en 2025 met en évidence une prédominance très nette des problématiques liées au parcours scolaire. Le droit scolaire constitue la principale matière abordée avec 273 situations. Nous y reviendrons plus en détail dans le graphique suivant.

La catégorie « Autres » représente une part importante avec 185 situations non catégorisable qui comprennent notamment la recherche de soutien psychologique, d'écoles de devoirs, de loisirs, de stage, de recherche de crèche, d'aide pour la recherche de job étudiant, etc. Cette donnée montre la diversité des problématiques rencontrées sur le terrain et illustre la multiplicité des demandes qui nous sont adressées.

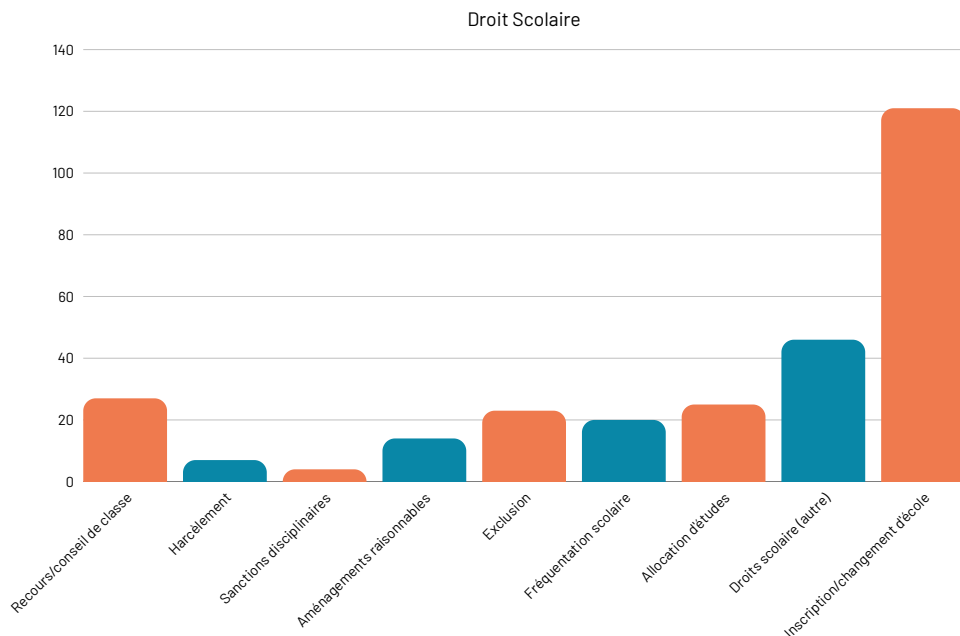
Le droit social représente 121 situations, nous détaillerons également ultérieurement cette donnée.

Les autres matières apparaissent dans une proportion plus limitée :

- 20 situations en droit civil et familial : cela a pu concerner des questions d'obligation alimentaire, d'autorité parentale ou de filiation.
- 18 situations en droit des étrangers : cela a pu être en lien avec des demandes de regroupement familial ou encore des procédures de régularisation et de séjour.
- 6 situations en droit de la jeunesse ; cela a pu toucher à des dossiers déjà pris en charge par le SAJ ou le SPJ.
- 4 situations en droit pénal ; cela a pu concerner des questions liées à des infractions ou des délits.
- 17 situations classées comme inconnues : probablement le résultat d'erreurs d'encodage

La diversité des matières traitées illustre la complexité des situations rencontrées par l'équipe et la nécessité d'une approche pluridisciplinaire et adaptée aux réalités du terrain.

Dans ce contexte, l'AMO apparaît comme un acteur essentiel de soutien, capable d'accompagner les jeunes dans différentes dimensions de leur parcours personnel, scolaire et social.



Sur les 606 consultations de l'année, 273 consultations relevaient du droit scolaire.

Au sein de cette catégorie, 121 des consultations concernaient une demande d'inscription ou de changement d'école. Cette forte proportion illustre les difficultés rencontrées par de nombreux/euses jeunes et familles dans l'accès ou le maintien dans un établissement scolaire. Ces situations peuvent être liées à une première inscription scolaire, à un changement d'établissement ou à des difficultés liées à l'orientation ainsi qu'à des exclusions.

Le volume important de ces demandes confirme le rôle essentiel de l'AMO dans l'accompagnement administratif, l'information des familles et la concertation avec les établissements scolaires.

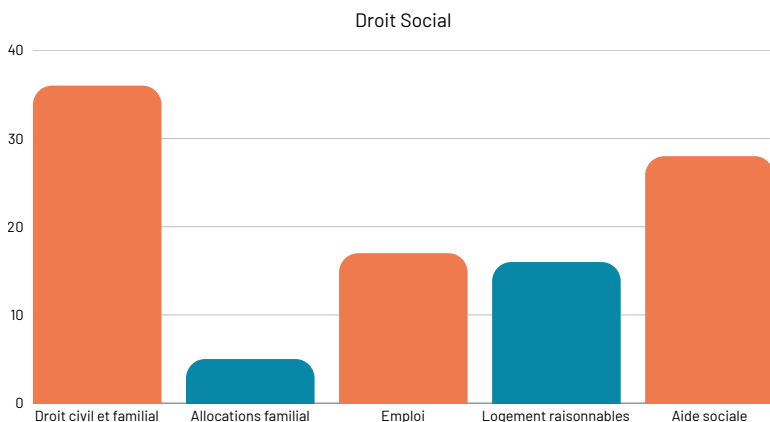
La catégorie « autres questions de droit scolaire » représente également une part importante avec 46 situations, ce qui montre la diversité des problématiques scolaires rencontrées et non catégorisées dans Themis comme la recherche de soutien scolaire ou l'accompagnent dans les questions d'orientation.

Les recours/conseils de classe représentent 27 situations, mettant en évidence les difficultés liées aux décisions d'orientation, d'échec ou de certification scolaire. Ces chiffres montrent que les jeunes et les familles sollicitent régulièrement un soutien pour comprendre leurs droits et exercer des recours.

Les problématiques liées aux allocations d'études (25 situations), aux exclusions scolaires (23 situations) et à la fréquentation scolaire (20 situations) illustrent également l'impact des difficultés socio-économiques et des problématiques de décrochage scolaire sur les parcours des jeunes accompagnés.

Les demandes concernant les aménagements raisonnables représentent 14 situations. Ces accompagnements concernent des jeunes ayant des besoins spécifiques nécessitant des adaptations pédagogiques ou organisationnelles au sein des établissements scolaires et qui ne sont parfois pas respectées.

Les situations de harcèlement scolaire (7 situations) et de sanctions disciplinaires (4 situations) apparaissent en nombre plus limité, mais restent des problématiques importantes nécessitant une attention particulière compte tenu de leurs conséquences sur le bien-être et le parcours scolaire des jeunes.



L'analyse des situations relevant du droit social met en évidence une forte présence de problématiques liées aux difficultés administratives, familiales et socio-économiques rencontrées par les jeunes et les familles accompagnés par l'AMO.

La catégorie la plus représentée concerne le droit civil et familial avec 36 situations. Cette donnée souligne l'importance des difficultés liées aux relations familiales.

Une autre catégorie importante, reprise sous l'intitulé aide sociale, représente 28 situations. Il s'agit ici des accompagnements dans le cadre de demandes auprès du CPAS.

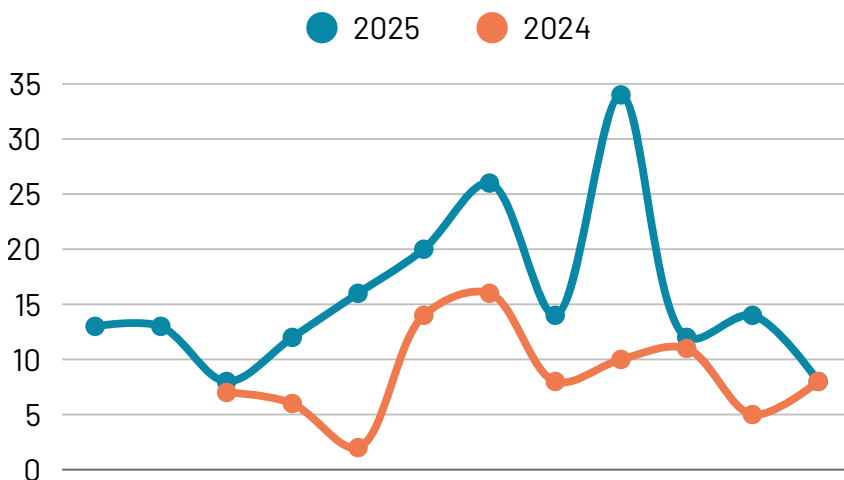
Les demandes liées à l'emploi représentent 17 situations et sont souvent liées à la recherche de job étudiant.

Les problématiques de logement concernent 16 situations, mettant en évidence les difficultés d'accès à un logement stable et/ou adapté pour les jeunes.

Les demandes relatives aux allocations familiales représentent 5 situations. Bien que moins nombreuses, elles témoignent de difficultés administratives ou financières pouvant avoir un impact direct sur la stabilité des familles accompagnées.

15.2. Nos ouvertures de dossier

Comparaison dossiers 2024-2025



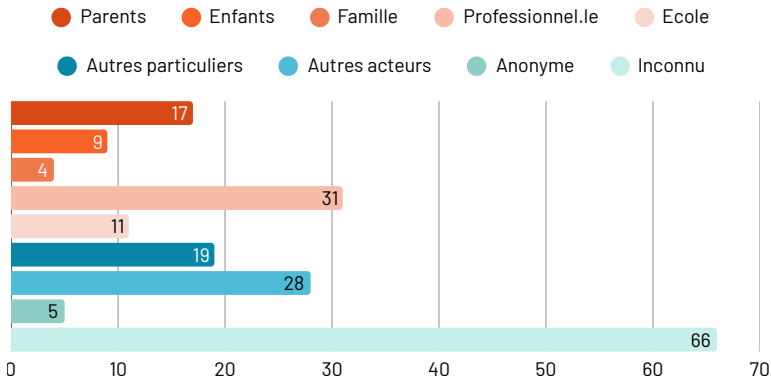
Cette année, l'AMO a enregistré un total de 190 dossiers ouverts, contre 97 dossiers en 2024. Cette évolution traduit une augmentation significative des demandes d'accompagnement et témoigne d'une consolidation progressive de l'activité du service après son ouverture.

En 2025, l'activité apparaît plus soutenue et plus stable tout au long de l'année. Le nombre de dossiers reste supérieur à celui observé en 2024 sur la quasi-totalité des mois.

Une progression importante est observée à partir du mois de mai avec un pic en septembre (34 dossiers). A l'instar des chiffres des consultations, cela correspond probablement aux demandes liées au droit scolaire en début d'année (recherche d'école, allocation d'études, etc.).

Ainsi, les données montrent clairement une montée en puissance de l'activité en 2025. Cette évolution confirme la place progressive de l'AMO comme acteur de proximité identifié dans l'accompagnement des jeunes et des familles.

Envoyé.e par



Il s'agit ici des données relatives à la manière dont les jeunes ou leurs proches parviennent jusqu'à nous. Cela met en évidence une grande diversité des réorientations par lesquels les jeunes et les familles arrivent à l'AMO et démontre l'ancrage de l'AMO dans le réseau ainsi que son accessibilité.

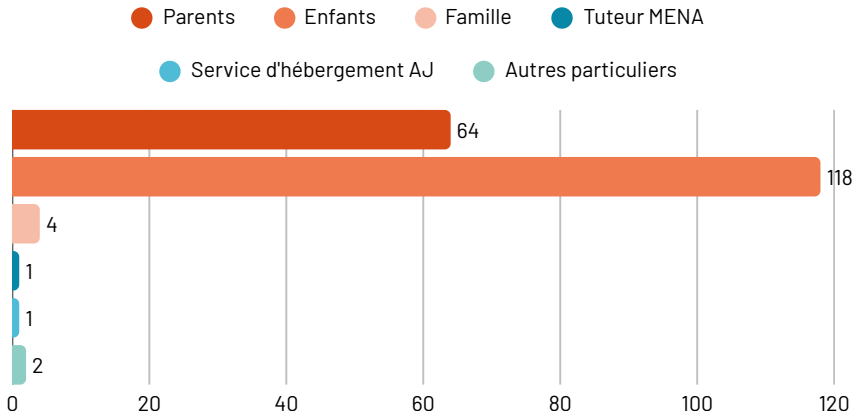
La catégorie la plus importante concerne les situations classées comme « inconnues » avec 66 orientations. En effet, nous ne posons pas systématiquement cette question aux personnes qui poussent la porte de l'AMO.

Les professionnel.le.s représentent la principale source d'orientation identifiée avec 31 situations. Ce chiffre confirme la bonne visibilité du service auprès des actrices de terrain et souligne l'importance du travail partenarial développé tant avec les associations locales qu'avec le monde scolaire et les autres actrices de première ligne.

Ensuite, la catégorie « autres acteurs », qui cumulent 28 situations, s'explique par le manque de catégorisation dans Themis. Généralement, il s'agit du réseau laekenois tels que les écoles des devoirs, les maisons de quartier, la Mado, le Picol, etc.

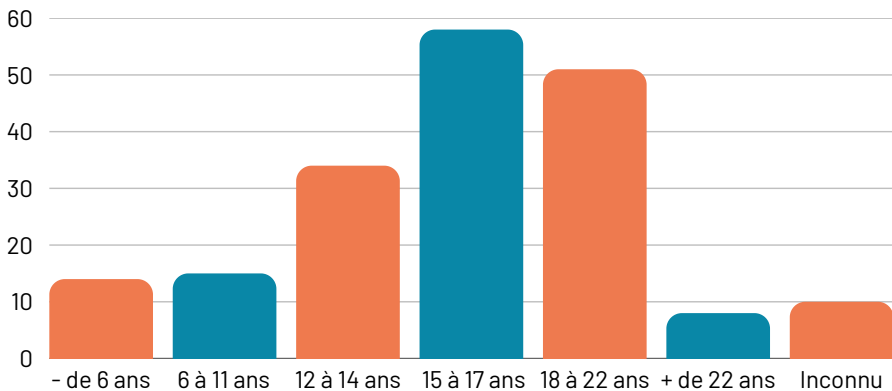
Les parents représentent 17 orientations, ce qui montre leur implication directe dans les démarches d'accompagnement de leurs enfants. Les écoles, avec 11 situations, confirment également leur rôle dans le repérage des difficultés scolaires, relationnelles ou psychosociales des jeunes.

Interlocuteurices



A la lecture de ce graphique, nous constatons que ce sont majoritairement les jeunes qui nous consultent (118 interlocuteurices) suivis par les parents (64 interlocuteurices). Cette répartition confirme le rôle du service comme espace d'écoute, de soutien et d'accompagnement centré prioritairement sur les jeunes et leur environnement familial.

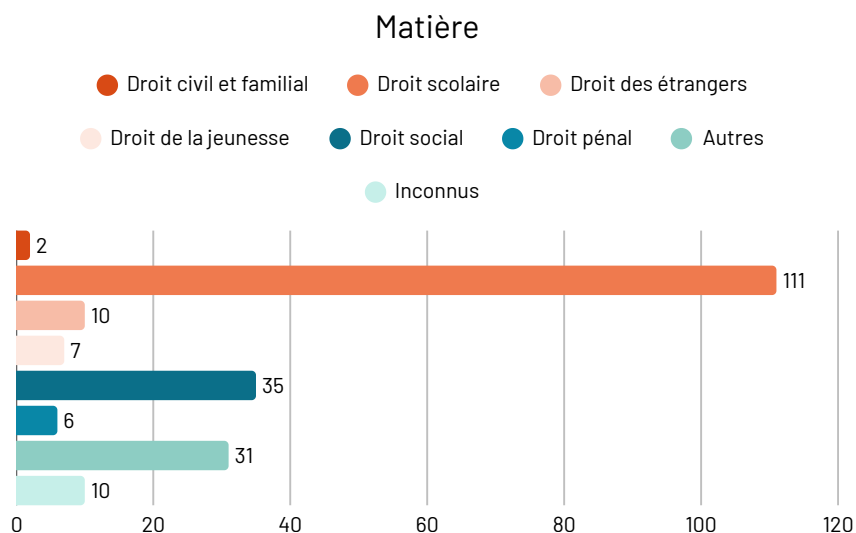
Âge



L'analyse de la répartition par âge confirme que les principaux bénéficiaires accompagnés par l'AMO sont les adolescent-es et les jeunes adultes. Les tranches d'âge les plus représentées sont les 15-17 ans avec 58 situations et les 18-22 ans avec 51 situations. Ce qui est cohérent avec le fait que les interlocuteurices soient les jeunes elleux-mêmes et avec l'analyse de nos consultations.

Cette concentration des accompagnements autour de l'adolescence et du passage vers l'âge adulte met en évidence une période particulièrement sensible dans le parcours des jeunes. En effet, cette tranche d'âges correspond souvent à des moments de transition importants, nécessitant généralement l'ouverture d'un dossier (orientation scolaire, accès à l'autonomie, soutien psychosocial, etc.).

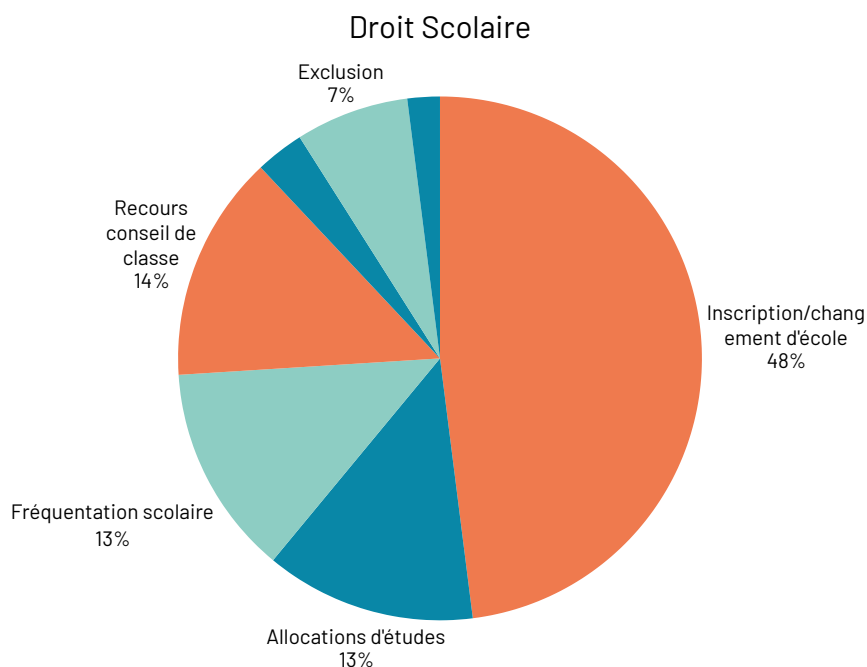
Enfin, 10 situations sont classées comme « inconnues », ce qui peut correspondre à des données incomplètes ou à des premiers contacts ne permettant pas un encodage précis.



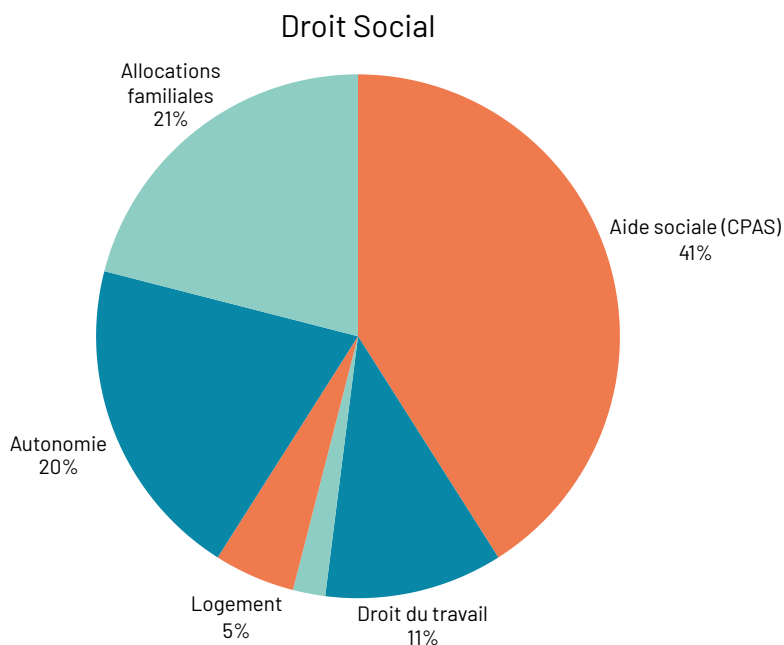
Tout comme pour les consultations, les problématiques liées au droit scolaire représente de loin la principale thématique d'accompagnement avec 111 situations.

S'en suit les demandes au niveau droit social avec 35 situations.

Voici une analyse plus fine de ces deux données.



La comparaison entre le volume global des dossiers et les données relatives au droit scolaire met en évidence une forte centralité des problématiques éducatives comme sujet de demandes de l'AMO. Les chiffres confirment que l'école constitue aujourd'hui l'un des principaux lieux d'expression et d'observation des difficultés sociales, familiales et psychologiques rencontrées par les jeunes accompagnés.



L'analyse du droit social confirme que l'AMO intervient auprès d'un public confronté à des réalités économiques et administratives souvent complexes. Les chiffres traduisent l'importance d'un accompagnement de proximité capable de soutenir les jeunes et les familles dans l'accès effectif à leurs droits et dans leurs démarches d'insertion sociale et d'autonomisation.

15.2. Cap sur 2026

Il va sans dire qu'après une belle année 2025, nous mettons le cap sur 2026 avec la même énergie, la même envie et la même volonté de conforter nos partenariats et nos collaborations. Laeken AMO commence à se faire un nom et une réputation au sein du quartier. Aussi, notre objectif est de maintenir cette porte ouverte constante et sans conditions de l'AMO auprès des jeunes, des familles et des professionnel.le.s.

2025 a été partiellement une année où l'équipe a pu tourner au maximum de sa capacité, nous espérons que 2026 conforte cela. Cependant, malgré les incertitudes budgétaires qui pèsent sur notre secteur, nous restons debout et unis afin d'aider au mieux les jeunes et les familles pour les sortir de la précarité.

Les projets, dont certains entrent dans leur dernière année, continueront à évoluer tels que évoqués dans ce rapport avec à la clé, nous l'espérons, une fin heureuse et pour d'autres une continuité pour plusieurs années.

Encore une fois, merci à toute l'équipe, nouvelles, nouveaux, anciennes, anciens, présents pour tout ce qui (ont) apportent(és) à l'AMO. A dans un an !

16. Annexes

Projet	Qui ?	Quand ?	Description
Perm Chom'hier	Raf	Lors de moments clés	Permanence dans une école de devoir secondaire pour public primo-arrivant
Grandir Ensemble Laeken (GEL)	Maude et Dounia	14h-16h les 2ème et 4ème mardi du mois + stage durant les vacances	Activités petite enfance Soutien à la parentalité
Projet Impulsion	Maude, Laeti et Raf	Mardi et Jeudi de 16h à 18h30 + Mercredi de 13h30 à 17h30	Ateliers FLE pour primo-arrivants de 13 à 18 ans + soutiens scolaire et accrochage.
20 km de Bruxelles	Lucie et Raf	2 entraînements par semaine	Collaboration avec Artisit City pour entraîner un groupe de jeunes pour les 20km.
Animations fréquentation scolaire	Toute l'équipe sociale	1 à 2 par semaine (1h)	Animation auprès des étudiants du 2ème et 3ème degré (pro et TQ) de l'ARBx12
Atelier Harcèlement	Maude et dans le futur Zoé	En fonction des demandes des écoles	Partenariat avec Zak du Picol
Collaboration Amorce & Maison de la Création - Les experts	Maude et Raf	Vacances et mercredi après-midi	Projet autour des droits des enfants
Interpell'Action	Zoé	Réunions ponctuelles	Donner la parole aux jeunes sur leur vécu. Cette année ciblé Logement

Projet	Qui ?	Quand ?	Description
Article 27	Zoé et Dounia	Ponctuellement	Distribution de ticket et organisation de sortie
La rentrée faut y penser	Zoé, Raf, Dounia	Périodes clés scolaires	Projet de partenariat sur l'année scolaire
Projet Logement	Antoine	Réunion Noyau + Réunion Plénière	Volonté d'acquérir un bâtiment du Cpas pour accompagnement de jeunes en mise en autonomie
Projet NL	Joyce	Perma téléphonique 2x/semaine	Soutien aux travailleuses sur des questions de droits scolaires ndls
Espace numérique social	Raf et Zoé	En fonction des moments pertinents (bourse, job, ...)	Collaboration avec Molengeek pour permanence numérique quand demande importante
Collab Picol	Equipe	Fete de la soupe, Fete des lumières, Place à nos droits	Présence aux moments clés de la coordo
Stage ADO - GESL	Maude	Stage durant les vacances ado	Stage Ado
Rendre visible l'invisible	Zoé et Dounia	Réu Comité de pilotage + plénière	Organisation du 17 octobre et réflexion sur politique générale
Recyklopper	Zoé	Stage Carnaval	Collab orga stage Carnaval
Lieu d'accroche psy 1ère ligne	Raf et Zoé	Toutes les semaines	Offrir lieu de suivi thérapeutique avec partenaires psy

Groupe de travail

Projet	Qui ?	Quand ?
Bureau CSL	Organe «exécutif» de la CSL qui pré-mâche le travail qui se fera en AO et bloque les dates des AO, des PAND, etc. + Discute des sujets d'actualité du quartier et des pistes stratégiques	Combattre les mesures gouvernementales; informer les travailleuses des réformes et ses impacts + trouver des solutions pour se détacher des subsides et mutualiser les ressources des associations et du quartier 1020
AO CSL	21/10/2025 : Informations concernant la suite pour les chômeurs. Le système (finances)	Faire la recherche
Comité jeunesse CSL	Comité au sein de la CSL qui regroupe les organisations jeunesse de Laeken pour penser ensemble et mettre des actions en place	Informer jeunes + sorte d'intervisions entre les travailleuses par rapport aux changements au sein de l'enseignement
Comité petite enfance CSL	Regroupe les actrices de la petite enfance sur Laeken (GEL, ONE, Crèche)	Ville à hauteur de petits enfants + penser à l'accompagnement des enfants «atypiques» et soutenir les parents
Cellule de Concertation Locale de Laeken (CCLL)	Regroupe les actrices jeunesse et enseignement de Laeken Sud (AMY, ARRG, ARBx12, Laeken AMO, Psybru)	Lutte contre le décrochage scolaire sous l'angle de la fréquentation scolaire + récolte de la parole des jeunes sur le fonctionnement de l'école
Collectif des AMO de Bruxelles	Réunion tous les 6 semaines environ	Echange sur des thèmes et des actualités liées aux AMO de Bruxelles. OJ co-construit

Projet	Qui ?	Quand ?
Inter'AMO petite enfance	12/09/25 : échanges avec différentes structures de la petite enfance	Échanges de bonnes pratiques, carte blanche. C'était une première pour Dounia.
Conseil de Prévention	Tous les mois en matinée	Plateforme officielle d'échange sur les thèmes de l'aide à la jeunesse orienté Prévention
GT Recours du Conseil de Prévention	Ponctuellement	Analyse des stats et autres données quali sur les recours pour tenter d'objectiver sentiment
Intesquare	1x /mois environ	Diagnostic, ancrage local, fête du square, échange entre partenaires
Intertivoli	Rythme à redéfinir	Diagnostic, ancrage local, actions dans le quartier, échange entre partenaires
Interassociation CtM	1X/mois pour le moment	Diagnostic, ancrage local, actions dans le quartier, échange entre partenaires
UNESSA	Pas souvent à Bx possibilité co voit avec CARS	Fédé
Plateforme AJ/Enseignement	1X/2ou3mois	Échange entre les deux secteurs
CCIS - Conseil de concertation intrasectorielle - Aide à la jeunesse	1X/2ou3mois	Favoriser la concertation et la collaboration de l'ensemble des acteur·ices de la prévention, de l'aide à la jeunesse et la protection de la jeunesse

Projet	Qui ?	Quand ?
Inter'AMO petite enfance	12/09/25 : échanges avec différentes structures de la petite enfance	Échanges de bonnes pratiques, carte blanche. C'était une première pour Dounia.
Conseil de Prévention	Tous les mois en matinée	Plateforme officielle d'échange sur les thèmes de l'aide à la jeunesse orienté Prévention
GT Recours du Conseil de Prévention	Ponctuellement	Analyse des stats et autres données quali sur les recours pour tenter d'objectiver sentiment
Plateforme AJ/Enseignement	1X/2ou3mois	Échange entre les deux secteurs
CCIS - Conseil de concertation intrasectorielle - Aide à la jeunesse	1X/2ou3mois	Favoriser la concertation et la collaboration de l'ensemble des acteur·ices de la prévention, de l'aide à la jeunesse et la protection de la jeunesse

GT TSR inter AMO	Réunion tous les trimestre pour discuter de nos pratiques TSR	Discuter de nos pratiques
GT HF4Y	GT où on discute avec différents membres de la jeunesse pour proposition d'un nouvel agrément pour les associations qui accompagneraient les jeunes dans le housing first	+/- 1x/mois
Comité logement de la CSL	Reconstituer le groupe avec CSL, Convivence, CPAS, Foyer laekenois, etc.	?

cit -Mod le

Permanences et travail social de rue les jeudis

Donderberg

Intervention de médiation et maintien d'une veille mensuelle



Square Leopold

Permanences et travail social de rue les lundis

Place Willems

Travail social de rue les mardis

Tivoli

Travail social de rue les vendredis

Popamel

Travail social de rue les vendredis

